

The background features several abstract geometric shapes and arrows. A prominent purple arrow starts from the bottom left and curves upwards towards the center. A straight orange arrow points from the bottom left towards the top right. Other shapes include a dark teal L-shape in the top left, a yellow and green L-shape in the top right, a pink T-shape in the center, and an orange and teal L-shape in the bottom right. A small green arrow points towards the purple arrow on the left side.

RAPPORT
ANNUEL
2023



CFONB

Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires



Sommaire

● RETOUR SUR L'ANNÉE 2023

02 Retour sur l'année 2023

● MISSIONS ET ORGANISATION

04 Nos missions et notre organisation

06 Nos adhérents dans nos instances

08 Autour du site internet

09 Présentation de la feuille de route du CFONB

10 Mouvements au sein de la Direction et du Secrétariat du CFONB

14 L'activité du Bureau de Normalisation au sein du CFONB en 2023

● AUTOUR DES PÔLES

16 Autour des Pôles

17 Les 4 Pôles du CFONB au 31/12/2023

● L'ACTIVITÉ DES PÔLES EN 2023

18 **Instruments de paiement**

26 **Standards et évolution numérique**

36 **Contributions transverses**

42 **Réglementation et conformité**

48 Les communications 2023 du CFONB

● NOTRE FILIALE EBICS SC

50 EBICS SC

51 Working Group EBICS

● ÉVÈNEMENTS DU CFONB

52 25/01/2023 : Rencontre "Dématérialisation des échanges"

54 05/10/2023 : Atelier "Migration ISO 20022"

● AUTRES CONTRIBUTONS

56 AFEPAME

56 AMAF

57 IEOM

57 OPT de Nouvelle Calédonie

● AUTOUR DE LA COMMUNICATION

58 Renouvellement du logo CFONB

59 Le livret "L'organisation du CFONB autour de la vie des Pôles"



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires





Marie-Anne LIVI

Présidente

Le mot de la Présidente

Chers collègues, Chers partenaires,

En tant que Présidente du CFONB, j'ai le plaisir de vous adresser ces quelques mots pour accompagner la publication du rapport d'activité de notre association.

Comme je vous l'annonçais l'année dernière, les travaux menés en 2023 ont été riches et ont renforcé, s'il en était besoin, notre raison d'être. En étroite collaboration avec la Fédération Bancaire Française et avec la Banque de France, notre contribution dans les instances internationales, pour définir et maintenir au plan domestique des standards, règles et processus opérationnels du domaine bancaire, est désormais reconnue par tous.

2023 a été l'année de la construction - et surtout de la formalisation - de la feuille de route à moyen terme de notre association.

Pour parvenir à ce résultat, un travail d'analyse approfondi de nos atouts mais aussi de nos faiblesses a été mené dans le cadre d'une grande étude au second semestre 2023. Nous nous sommes concentrés sur :

- L'organisation, la gouvernance et le fonctionnement au quotidien du CFONB
L'objectif était d'optimiser les processus existants et de proposer des améliorations si utiles.

- Son positionnement dans l'écosystème des paiements et au-delà
Vous le constatez tous les jours, il suffit de naviguer sur notre beau site, notre champ d'action potentiel s'étend en lien direct avec celui de nos écosystèmes des paiements, du numérique, de la standardisation et de la normalisation.

- Ses axes de travail prioritaires
L'adaptabilité reste l'une de nos plus grandes forces mais nous gagnons en efficacité collective lorsque nous restons en mesure de cadencer nos travaux.

Très concrètement, c'est une organisation au fonctionnement optimisé, avec une gouvernance renouée et des effectifs renforcés, qui va s'efforcer de vous accompagner au mieux dans votre travail au quotidien et ce, avec tout l'engagement qui nous caractérise.

Je ne peux donc pas terminer cet édito sans remercier notre secrétaire générale Anne Ballerini, sans qui rien de ce qui a été accompli cette année n'aurait été possible, ainsi que Pierre Epailard dont l'investissement au service de la place française en matière de normalisation n'est plus à démontrer.

Je remercie également tous les contributeurs qui, par leur investissement de tous les jours, font du CFONB un organe important de notre écosystème bancaire.

Retour sur l'année 2023

JANVIER

24

- Bureau du Conseil
- Nomination de Pierre Epailard (CFONB) à compter du 15/03/2023 pour une période de 3 ans (voir page 12) :
 - Convenor du SC9 eu sein de l'ISO TC 68 Information exchange for Financial Services
 - Président de la CN9 - Echange d'informations pour les services financiers
- Nomination de Laurent Lafeuillade (SG) (voir page 10)
 - Président de la CN SF - Services financiers à compter du 15/03/2023 pour une période de 3 ans
 - Trésorier du CFONB à compter du 01/04/2023 pour une période de 3 ans
- Nomination de Marc Rivalain (SG) : Trésorier de EBICS SC à compter du 15/03/2023 pour une période de 3 ans
- Le groupe de travail AMLT dépendant du Pôle A est mis en sommeil

25

- Rencontre CFONB sur la dématérialisation des échanges (voir page 52)

FÉVRIER

13

Board EBICS

27

Comité Financier

MARS

14

- Conseil d'Administration
- Nomination de Valérie Dubois-Delmas (GCB) en remplacement de Alain Rey (GCB)

28

Board EBICS

31

- Départ de Patrick Bielsa (Secrétaire Général CFONB)
- Départ de Frantz Teissède (SG), Trésorier CFONB

AVRIL

03

Arrivée de Anne Ballerini, Secrétaire Générale du CFONB en remplacement de Patrick Bielsa (voir page 11)

09

Mise en ligne du rapport annuel 2022 du CFONB

11

- Bureau du Conseil

MAI

22 au 26

Réunions ISO TC68 à Sydney (voir page 13)

JUIN

06

- Conseil d'Administration
- Assemblée Générale
- Nomination de Anne Ballerini (CFONB) pour l'animation des groupes de travail suivants :
 - AMAF
 - IEOM
 - Pédagogie et communication
 - Questions relatives aux EPEME
- Nomination de Yolaine Fischer (BdF) :
 - Animation du Comité de Pôle D Réglementation et conformité en remplacement de Julien Lasalle (BdF)
 - Animatrice suppléante des groupes de travail "Conformité RSC" et "Evolution des collectes par la BdF de statistiques de moyens de paiement"
- Création d'un groupe de travail ad'hoc "Fiscalité - Collecte Paiements CESOP" rattaché au Pôle C dont l'animatrice est Lucia De Matos Lopes (CNCM) et l'animateur suppléant Jeremy Neil Allam (CNCM)
- Création d'un sous groupe de travail sur la dématérialisation des échanges avec la DNID rattaché au groupe de travail Dématérialisation des réquisitions judiciaires et procédures civiles d'exécution du Pôle B



JUIN (suite)

06

- Participation du CFONB à la Commission de Normalisation AFNOR Block Chain
- Nomination de Harris Monteiro Da Silva (CA) et Evelyne Bottollier-Curtet (BPCE), co-animateurs et Costin Petrescu (BPCE), animateur suppléant du GT Miroir Cards WG du Pôle A
- Nomination de Alexandre Stervinou (BdF), 1^{er} Vice-président du CFONB en remplacement de Claudine Hurman (BdF) (voir page 10)
- Nomination de Carole Ghilardi (CDC), nouvelle Censeure en remplacement de Céline Ringot (LBP) (voir page 11)
- Réélection de STET pour une période de 3 ans

21

- Formation sur la sensibilisation à la Normalisation coanimée avec AFNOR et Pierre Epailard (CFONB) (voir page 13)

25

- Bureau du Conseil

30

- Départ de Chantal Roux (BNPP)



SEPTEMBRE

11

Board EBICS

12

- Conseil d'Administration
- Nomination de Harris Monteiro Da Silva (CA) et Didier Daul (CNCM) à l'animation du GT Miroir mobile payments WG du Pôle B
- Nomination de France Picatto (BdF) à l'animation des groupes de travail suivants en remplacement de Corinne Millot-Dumazert (BdF) :
 - FIP - ssGT FNCI Consultations
 - FIP - ssGT Usurpation d'identité
 - FIP - ssGT Notarisation des consultations obliatoires du FICP

14

- Assemblée Générale EBICS SC
- Nomination au Conseil d'Administration d'EBICS SC des administrateurs Thierry Berlu (BNPP) et Ivan Huant (BPCE)

15

- Départ de Sylvie Auré (Chargée d'activités CFONB)

28

- Présentation des travaux du CFONB au France Payment Forum par la Présidente du CFONB



OCTOBRE

05

Atelier ISO 20022 (voir page 54)

16

Arrivée de Anaïs Platteaux, Chargée d'activités au Secrétariat du CFONB en remplacement de Sylvie Auré (voir page 11)

17/18

Intervention du CFONB à la conférence annuelle NEXO Standards (voir page 13)



NOVEMBRE

03

Rencontre avec la CEMAC et le CFONB (voir page 13)

13

Comité financier

16

Rencontre avec CONOBAFI et le CFONB

20

Bureau du Conseil

30

Board EBICS



DÉCEMBRE

05

Conseil d'administration

Présentation de la feuille de route du CFONB (voir page 9)

31

Départ de Denys Mattout (BNPP)

Missions et organisation

Nos missions

ORGANISATION ET STANDARDISATION

Les travaux du CFONB s'inscrivent dans le cadre devenu européen et international de l'évolution des moyens et services de paiement et des instruments financiers. Ses missions générales consistent à :

- Favoriser et organiser l'élaboration et la définition de règles professionnelles et de standards pour leur utilisation en France, tant pour les relations entre établissements de crédit que pour celles entre ces établissements et leurs clients,
- Se coordonner avec tout organisme privé ou public national, européen ou international, et en particulier auprès de l'Etat et des Administrations françaises, de la Banque de France, de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne, etc.
- Etablir des relations utiles de concertation et de coopération avec les organisations professionnelles et interprofessionnelles, françaises, européennes et internationales.

Dans ce cadre, l'Association engage directement, ou en liaison avec d'autres organismes de Place, toute(s) action(s) pour la défense des règles et standards de son ressort.

Ainsi, le CFONB contribue à l'activité des groupes de travail de l'EPC (les experts français mandatés s'appuyant sur les différents groupes de travail du CFONB) et du Comité National des Paiements Scripturaux.

NORMALISATION

L'activité 2023 du Bureau de Normalisation au sein du CFONB se trouve en page 14

Conformément au décret n° 2009-697 du 16 juin 2009 relatif à la normalisation, le CFONB intervient en tant que Bureau de Normalisation par délégation d'AFNOR pour compte de la profession bancaire et financière et contribue, en liaison avec les acteurs concernés, à :

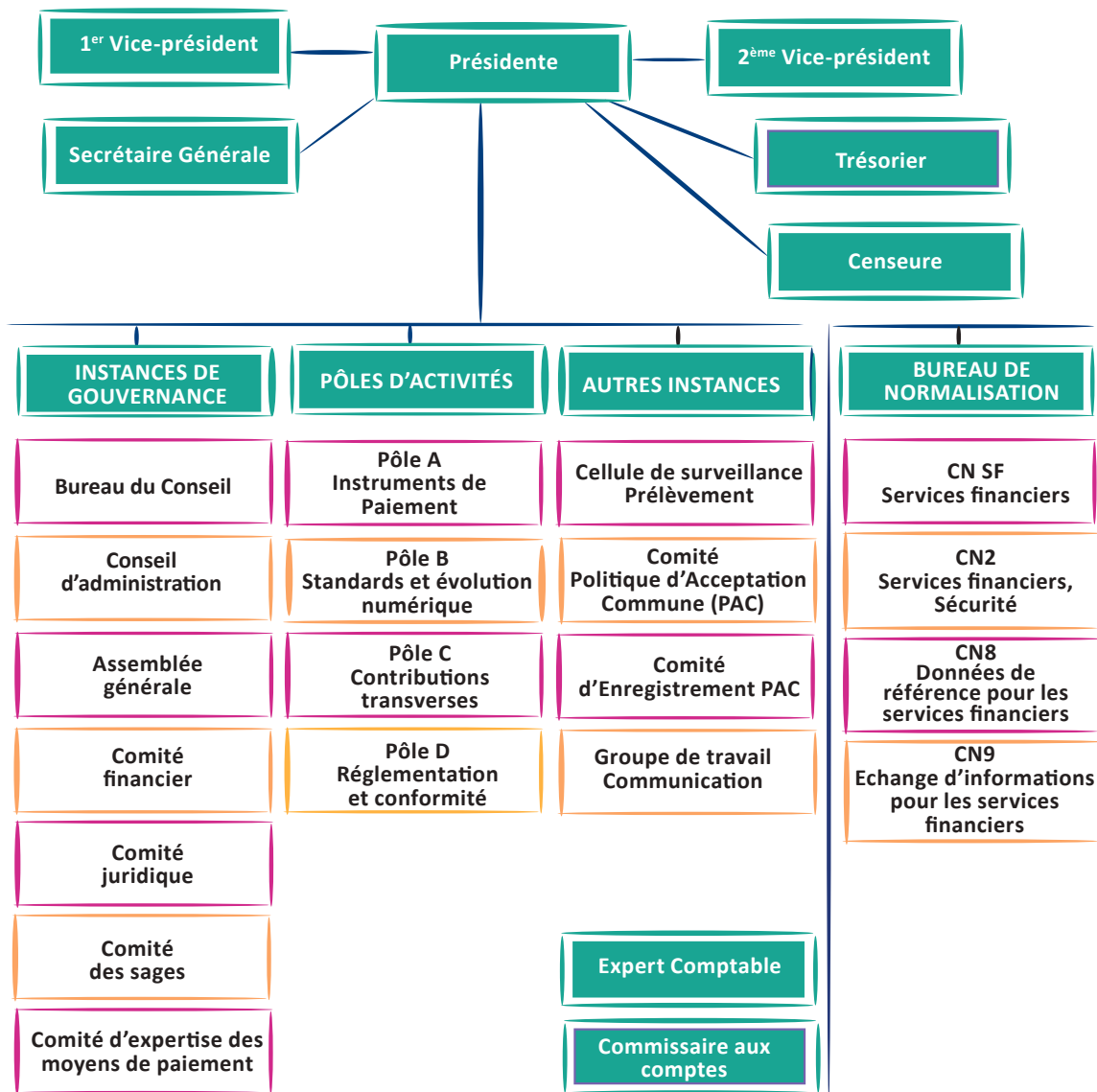
- Elaborer, développer et faire progresser les normes françaises, européennes et internationales,
- Définir autant que de besoin les modalités d'implémentation et d'utilisation en France des normes européennes et/ou internationales et à en informer les acteurs concernés,
- Alerter les instances compétentes de la profession bancaire et financière de tout projet de normalisation susceptible de les impacter.

Concernant l'exercice de cette activité, le CFONB est agréé par l'Etat. Le dernier agrément a été publié au journal officiel du 05 décembre 2022 pour une durée de 4 ans à partir du 1^{er} janvier 2023.

Il reste renouvelable au terme de cette période selon les modalités fixées par l'AFNOR et le SQUALPI¹.

¹ SQUALPI : Sous-Direction de la qualité pour l'industrie et de la normalisation, dépendant du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

Notre organisation en 2023



Nos adhérents dans nos

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Yves LE QUERREC
2^{ème} Vice-président du CFONB
La Banque Postale



Marie-Anne LIVI
Présidente du CFONB

Alexandre STERVINO
1^{er} Vice-président du CFONB
Banque de France



Laurent LAFEUILLADE
Trésorier du CFONB
Groupe Société Générale

Membres fondateurs et de droit

Eric VÉRONNEAU
Groupe BPCE



Alain BENEDETTI
BNP Paribas



Carole GHILARDI
Censeure
Caisse des Dépôts
et Consignations



Sophie GIORGI
Groupe Crédit Agricole



Jeremy Neil ALLAM
Confédération Nationale
du Crédit Mutuel



Jérôme RAGUÉNÈS
Fédération Bancaire
Française



Anne BALLERINI
Secrétaire Générale
du CFONB

Yves-Marie LEGRAND
ASF



José MORATA
Caisse des Dépôts
et Consignations



Frédéric GERMAIN
Euroclear



Pierre EPAILLARD
Responsable du BN CFONB

Jean-Marie VALLÉE
STET



Membres associés



Valérie DUBOIS-DELMAS
Groupement des Cartes
Bancaires CB



Mireille MERCIER
OCBF



Arnaud GRASS
HSBC



Philippe GERVOLINO
OPT
Nouvelle Calédonie

Membres partenaires



Etienne FRANZI
AMAF

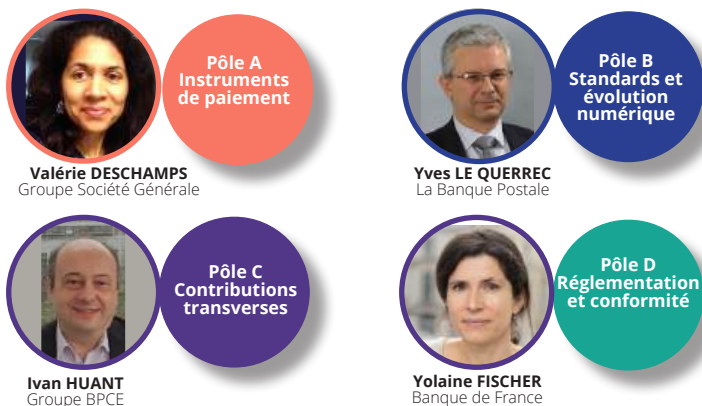


instances au 31/12/2023

LE BUREAU DU CONSEIL



LES ANIMATRICES ET ANIMATEURS DE PÔLE



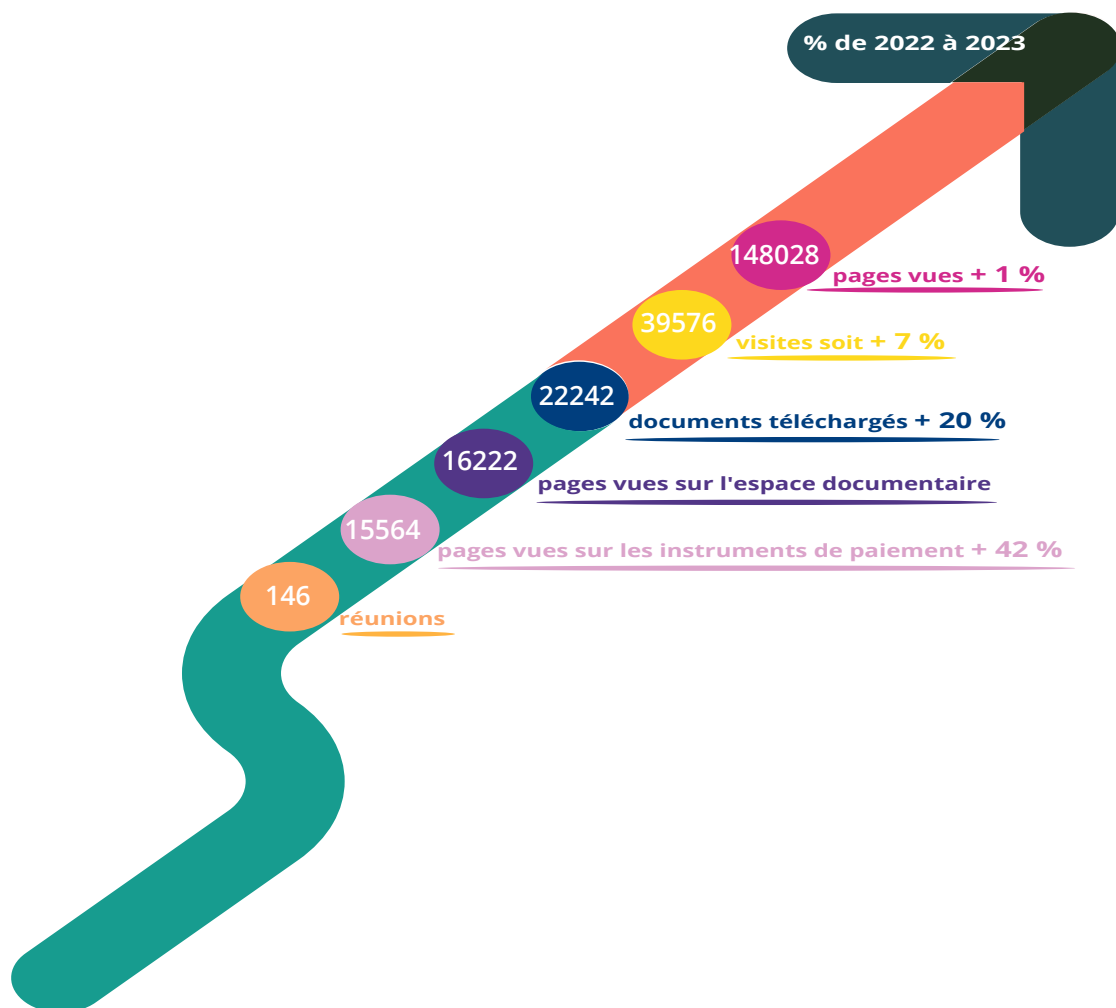
Missions et organisation

Autour du site internet

La refonte du site internet réalisée en 2022 a permis d'offrir à nos utilisateurs dès le début de l'année une interface nouvelle, moderne et rapide. Un des enjeux était d'accroître l'utilisation de ce nouvel outil internet par l'ensemble de la communauté.

Les statistiques de l'année 2023 témoignent à la fois de la fréquentation en hausse du site internet par les utilisateurs et de l'intérêt de la communauté pour nos publications et informations avec une hausse de 20% du nombre de documents téléchargés.

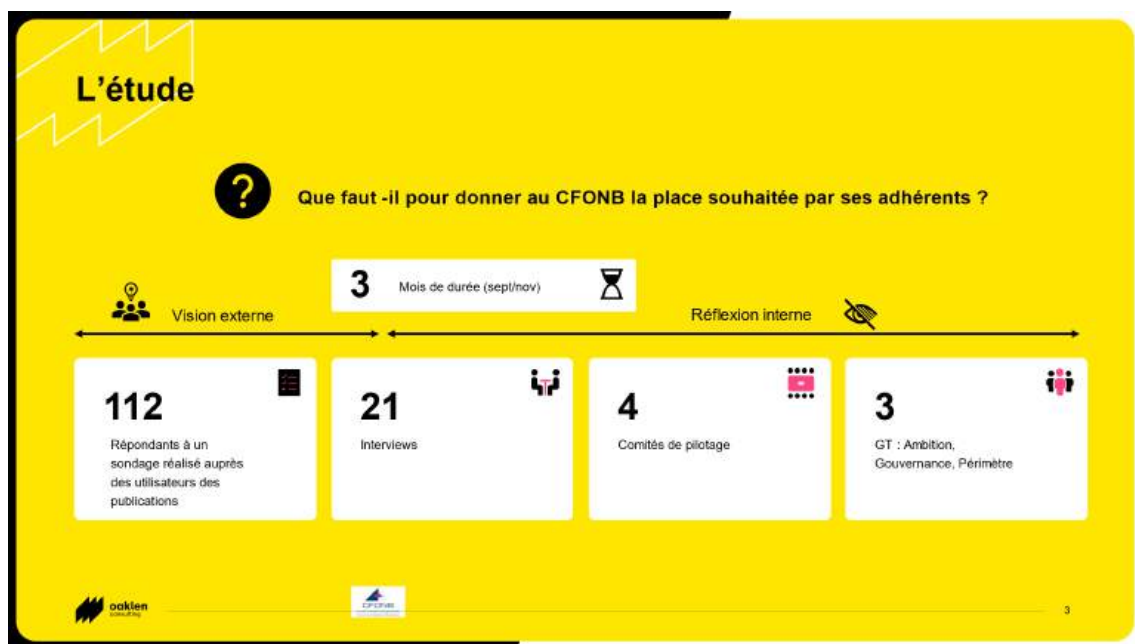
Les statistiques du site CFONB en 2023



Présentation de la feuille de route du CFONB

En septembre 2023, le CFONB a fait appel au cabinet de conseil et d'audit Oaklen Consulting pour mener à bien une mission organisationnelle et stratégique combinant vision externe et réflexion interne.

Après une vingtaine d'interviews, un sondage auprès de nos utilisateurs et plusieurs comités de pilotage, une feuille de route a été définie début décembre. Le déploiement de la feuille de route en 2024 se traduira notamment par un cadre de référence du CFONB clarifié et une gouvernance revue.



Missions et organisation

Mouvements au sein de la Direction et du Secrétariat du CFONB



Présentation de Alexandre Stervinou, Banque de France, 1^{er} Vice-président du CFONB

C'est un réel plaisir d'avoir été nommé à la Vice-présidence du CFONB, instance que je connais bien pour y avoir conduit au nom de la Banque de France et pendant de nombreuses années des travaux que j'espère bénéfiques à l'ensemble de la communauté bancaire. Sa grande intelligence est de réunir les experts de toutes les banques autour de projets d'intérêt commun pour la Place. Mon approche est donc aujourd'hui très simple : il nous faut collectivement revitaliser les missions fondamentales du CFONB et son fonctionnement, alors même que

les sujets, souvent européens par nature, foisonnent et nous demandent des réponses normatives et techniques fortes au niveau français.

J'aurai à cœur que nous puissions, autour de Marie-Anne Livi et avec Yves Le Querrec, traduire cette ambition de manière concrète dès 2024.



Présentation de Laurent Lafeuillade - Société Générale, Trésorier du CFONB, Président de la CN SF Services Financiers

Trésorier du CFONB

Proposer de prendre la suite de Frantz Teissède, l'ancien Trésorier du CFONB, était une évidence et je suis honoré de la confiance des établissements représentés au CFONB qui ont validé ma candidature. La situation financière de notre association est saine grâce au travail de mes prédécesseurs et du Secrétariat

Général, et je les en remercie, et sur ces bonnes bases j'espère pourvoir perpétuer cette situation tout en accompagnant les évolutions de nos activités au sein du CFONB.

Président de la CN SF Services Financiers

Participant à l'ensemble des Commissions de Normalisation (CN) rattachées au CFONB, et animant celle relative à la "Sécurité" des Services Financiers (CN2), c'est avec beaucoup d'humilité que je succède au regretté Patrice Hertzog dont je salue à nouveau l'immense travail et une implication sans faille. Les normes discutées en CN sont d'application volontaire (autrement dit ce n'est pas une réglementation qui s'impose) afin que tous nous puissions proposer à nos clients, et de façon harmonieuse, produits et services et que les différents acteurs puissent intervenir et échanger avec le moins de friction possible. Je sais pouvoir compter sur les animateurs des différentes CN mais aussi, et surtout, sur tous les participants et experts qui permettent à la Place d'être entendue au niveau mondial.



Présentation de Carole Ghilardi, Caisse des Dépôts et Consignations, Censeur au CFONB

Les statuts du CFONB prévoient la fonction de censeur, naturellement incompatible avec celle d'administrateur. Mon rôle est de m'assurer de la bonne gouvernance de l'Association et veiller bien sûr au respect des statuts. J'ai ainsi à cœur de pouvoir mettre à disposition mes compétences, notamment juridiques, tout en prenant un certain recul sur les sujets abordés dans les instances de décision.



Présentation de Anne Ballerini, Secrétaire Générale au CFONB

J'ai découvert il y a quelques années le monde de l'interbancaire grâce aux groupes de travail du CFONB. C'est donc pour moi un retour aux sources et aussi une grande fierté d'être la Secrétaire Générale de l'association.

En 2023, nous avons collectivement travaillé sur la feuille de route organisationnelle et stratégique du CFONB. Le déploiement des décisions issues de cette mission permettra assurément au CFONB avec sa communauté d'experts de continuer à être la référence pour garantir l'interopérabilité des processus bancaires.



Présentation de Anaïs Platteaux, Chargée d'activités au CFONB

J'ai intégré l'équipe du CFONB en octobre 2023 en tant que chargée d'activités. Je suis persuadée que le CFONB va m'apporter beaucoup dans ma carrière professionnelle grâce à son activité dynamique et très variée. De mon côté, je suis résolue à amener de la fluidité, de l'énergie et de la productivité à tous les membres du CFONB.

Missions et organisation

Mouvements au sein de la Direction et du Secrétariat du CFONB

Point sur la Normalisation et reprise SC9 et CN9



L'un des événements majeurs de la période concernait fin 2022 le renouvellement de l'agrément du CFONB en tant que Bureau de Normalisation.

Suite à l'audit CAE¹ de l'AFNOR et l'audition SQUALPI² du 24 novembre 2022 le CFONB a

été agréé "Bureau de Normalisation" pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2023. Cette décision publiée au bulletin officiel du 05 décembre 2022 est exceptionnelle puisque jusqu'alors la durée de l'agrément accordée au CFONB était de 3 ans.

Cela souligne le bon fonctionnement du Bureau de Normalisation selon les exigences requises, et conforte de façon officielle son rôle d'organisme national incontournable dédié à la normalisation des services financiers.

Début 2023, j'ai volontairement postulé pour reprendre la présidence du sous-comité international dédié aux échanges d'information pour les services financiers (ISO TC68/SC9) et je remercie les différents représentants des pays participants au comité ISO concerné (comité ISO TC68) d'avoir validé ma candidature.

Cette position au sein de la structure ISO TC68, représente un défi permanent avec le leading de Working Groups constitués d'experts de tous pays et la participation active aux différentes instances internationales.

En parallèle de la présidence de la SC9, il était naturel de récupérer au niveau français, celle de la CN9 qui est au niveau de l'AFNOR, la commission de normalisation miroir du sous-comité ISO dédiée aux données d'échanges pour les services financiers (SC9).

La révision de la norme ISO 20022, l'étude des impacts pour la prise en compte des monnaies digitales des banques centrales (CBDCs³) sur les 78 normes ISO dédiées aux services financiers ou encore le projet de norme sur la sécurité du paiement par code barre/QR code font partie des sujets majeurs en cours sur lesquels les experts sont mobilisés.

L'autre sujet 'phare' lancé lors des réunions internationales de mai 2023, est l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les services financiers. Un groupe de travail dédié est en cours de création au niveau du comité ISO Services Financiers.

Je remercie l'ensemble de nos experts et animateurs de nos 4 Commissions de Normalisation⁴ pour leur implication et leur participation aux nombreux groupes de travail internationaux, avec une pensée particulière pour Patrice Herzog qui nous a quitté brutalement en novembre 2022.

Pierre Epailard

Chargé de mission CFONB

Responsable du Bureau de Normalisation

Président de la CN9 et de l'ISO TC68/SC9

¹ CAE : Comité d'Audit et d'Évaluation de l'AFNOR

² SQUALPI : Sous-direction de la qualité pour l'industrie et de la normalisation – ministère de l'économie

³ CBDCs : Central Bank Digital Currencies : monnaies digitales des banques centrales

⁴ CN2 : Sécurité, CN8 : Données de Référence, CN9 : Échange d'informations, CN SF : Services Financiers

Réunions internationales ISO de mai 2023

Les réunions du comité ISO dédié aux services financiers (TC68) se sont déroulées du 22 mai au 26 mai 2023 à Sydney.

Différents sujets transversaux ont été abordés :

- Impacts de la mise en place des CBDCs sur les normes existantes.
- Réflexions pour intégrer l'Intelligence Artificielle au niveau du TC68 selon des modalités qui restent à définir.

Le principal projet en cours concerne la révision du standard ISO 20022 avec la création d'une partie "Syntax generation requirements and rules" ainsi qu'une proposition de remodelage du standard proposé par l'animateur du groupe Cartes.



Sensibilisation à la Normalisation

Le Responsable du Bureau de Normalisation du CFONB avec l'appui de l'AFNOR, a organisé une demi-journée de formation/sensibilisation à la normalisation le 21 juin 2023. 18 personnes ont participé assurant une bonne représentation de l'ensemble des membres du CFONB.

Actions de communication

Atelier CFONB 'ISO 20022' du 5 octobre (voir page 54)

Cet atelier a réuni plus de 130 personnes dans l'auditorium de la FBF et a permis de faire un point de situation sur la migration en cours, en présence des représentants des corporates (AFTE), des fournisseurs de solutions logicielles et des membres du CFONB.

Participation à la conférence annuelle NEXO Standards du 17/18 octobre – intervention de Pierre Epailard à la table ronde dédiée à la normalisation.



Rencontre du 3 novembre avec le président de la « Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale » (CEMAC).

Rencontre le 16 novembre avec le Comité Ouest Africain de Normalisation Bancaire et Financière (CONOBAFI).

Missions et organisation

L'activité du Bureau de Normalisation au sein du CFONB en 2023

Le rapport dédié aux activités du Bureau de Normalisation CFONB couvrant la période 2022/2023 est publié sur l'extranet du site CFONB.

Ci-après quelques chiffres reflétant l'activité de 2023 :

- 74 normes ISO suivies et mises à jour par le BN
- Portefeuille de 74 normes ISO et de 24 normes NF
- 6 nouvelles publications sur la période 2022/2022
- 250 consultations internationales avec un taux de réponse de 100%
- 42 réunions dont 19 à l'international
- Représentation française de 85% dans les comités, sous-comités et WG ISO



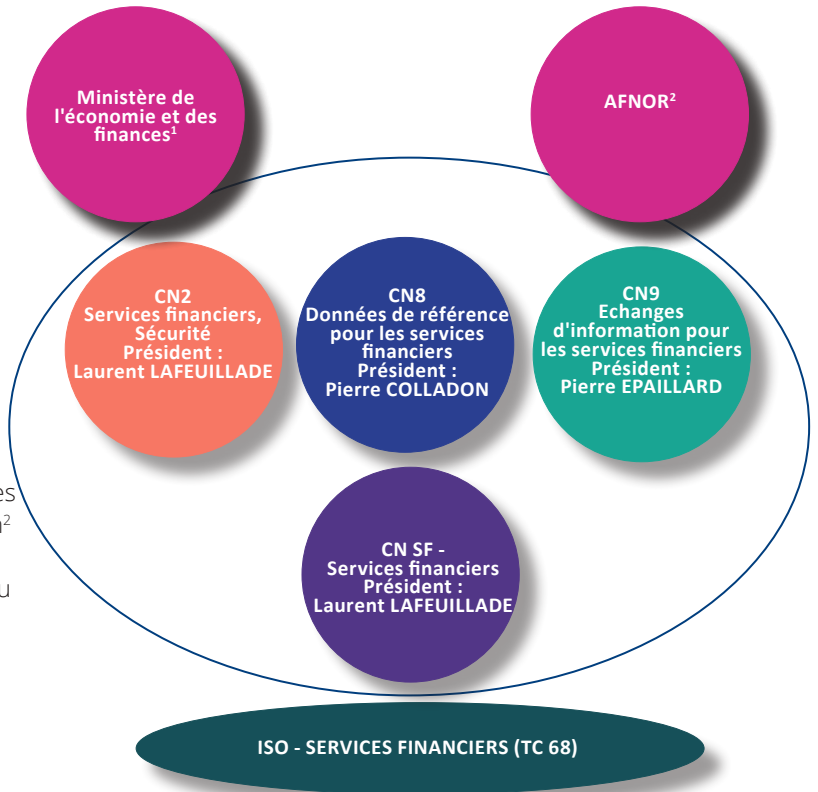


Pierre Epailard (CFONB) a en charge l'activité du Bureau de Normalisation¹.

A ce titre, il est référent pour cette activité en concertation avec les acteurs système français de normalisation (AFNOR, SQUALPI).

Il anime les travaux normatifs des 4 commissions de normalisation² qui sont miroirs des comités internationaux de l'ISO dédiés au secteur financier.

Début 2023, il a été élu par les membres du comité ISO TC68 "convenor" du sous-comité international dédié aux échanges d'information pour les services financiers (ISO TC68/SC9) qui comprend notamment la norme ISO 20022 et sa maintenance par des experts répartis aux quatre coins du globe (voir page12)



¹ Bureau de Normalisation dès sa création en 1930, ce statut a été confirmé par décret en 2009 par le Ministère de l'économie et des Finances. Au 05 décembre 2022, l'agrément du CFONB en tant que BN a été renouvelé pour 4 ans.

² Les 4 commissions de Normalisation du secteur financier, sont gérées par le CFONB par délégation AFNOR.

CN2 - Services financiers, sécurité

Président
Laurent Lafeuillade - Société Générale



Secrétaire et animateur
Pierre Epailard - CFONB




CN8 - Données de référence pour les services financiers

Président
Pierre Colladon - Société Générale Securities Services

Secrétaire et animateur
Pierre Epailard - CFONB

CN9 - Echange d'informations pour les services financiers

Président
Pierre Epailard - CFONB

Secrétaire et animateur
Pierre Epailard - CFONB



CN SF - Services financiers

Président
Laurent Lafeuillade - Société Générale

Secrétaire et animateur
Pierre Epailard - CFONB




Autour des Pôles

Pour mener à bien ses études, le CFONB s'appuie sur des Pôles d'activité dont les missions et l'organisation sont définies par le Bureau du Conseil et ratifiées par le Conseil d'Administration.

L'animation de ces Pôles est confiée aux établissements membres du Bureau du Conseil.

Composition

Chaque Pôle est constitué d'un Comité de Pôle et de groupes de travail.

Le Bureau du Conseil fait appel aux établissements adhérents pour proposer des "experts métiers" dans chaque Pôle et chaque groupe de travail. Les établissements membres du Bureau du Conseil doivent participer à chaque Pôle afin d'assurer la représentativité des travaux.

Des "experts métiers" non adhérents peuvent être invités à participer aux travaux.

Des représentants d'associations professionnelles non adhérentes peuvent participer ponctuellement aux travaux des groupes de travail sous réserve de validation par le Bureau du Conseil.

Le Bureau du Conseil nomme le responsable de chaque Pôle parmi ses membres. Chaque responsable doit être un expert dans les domaines métiers de son Pôle. Il s'engage à disposer de la disponibilité nécessaire pour le suivi rapproché et régulier des travaux de manière à respecter les objectifs fixés et à être à même de susciter un large consensus pour proposer des orientations selon un calendrier s'appliquant à tous les acteurs.

Le Comité de Pôle est composé :

- D'un animateur
- D'un suppléant
- D'un représentant de chaque établissement présent au Bureau du Conseil
- Des animateurs des groupes de travail composant le Pôle
- D'un représentant du secrétariat général

Les missions

Dans son domaine d'activité, chaque Pôle veille à l'exécution de ses travaux et instruit de manière pleine et entière les dossiers qui lui sont soumis. L'animateur de chaque Pôle rapporte au Bureau du Conseil et au Conseil d'Administration.

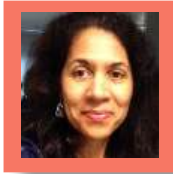
Les Pôles

- Proposent au Bureau du Conseil la création de groupes et sous-groupes de travail sur la base d'une fiche de mission
- Assurent la coordination des groupes de travail qui leur sont rattachés pour réaliser, selon les plannings définis, les missions qui leur sont confiées par le Bureau du Conseil
- Soumettent les résultats de leurs travaux au Bureau du Conseil
- Se coordonnent entre eux et avec les instances nationales ou internationales
- Mettent à jour les informations publiées sur les sites internet et extranet du CFONB

La crédibilité des travaux conduits au sein du CFONB repose sur l'implication des animateurs et des experts. Leur professionnalisme permet d'identifier le CFONB comme un organisme reconnu pour la pertinence de ses travaux, et le place comme un interlocuteur fiable vis-à-vis de tous les organismes avec lesquels il collabore.

Les organes de fonctionnement

Les 4 Pôles du CFONB au 31/12/2023



Animatrice
Valérie
DESCHAMPS
Société Générale

PÔLE A Instruments de paiement

Virement et Prélèvement
SEPA - Impacts et contraintes
réglementaires afférentes au
virement et au prélèvement,
Chèques, Effets de commerce,
Espèces, Cartes, Moyens
de paiement non
exclusivement
bancaires



Animateur
Ivan HUANT
BPCE

PÔLE C Contributions transverses

Mobilité bancaire, Instruments
financiers, Questions relatives
aux établissements de paiement
et de monnaie électronique, à
l'Institut d'Emission d'Outre Mer,
à l'Association Monégasque
des Activités Financières,
Instruments financiers

PÔLE B Standards et évolution numérique

Echanges Banque/Client,
Incidents liés aux échanges,
Normalisation systèmes d'échange,
Normalisation internationale, Signature
électronique, Gestion des certificats,
Sécurité, Identité Numérique,
Nouvelles technologies
relatives aux paiements
Authentification
et archivage,
PAC



Animateur
Yves LE QUERREC
La Banque Postale

PÔLE D Réglementation et conformité

Référentiels de sécurité Banque
de France, Fichiers, Surveillance
fraude, Cartographie des moyens de
paiement, Concertation sur les
échanges informatisés Banque
de France/ banques, Balance
des paiements,
Terminologie



Animatrice
Yolaine FISCHER
Banque de France

L'activité des Pôles en 2023

PÔLE A

- 11 groupes de travail
- 44 réunions
- 21 communications

PÔLE B

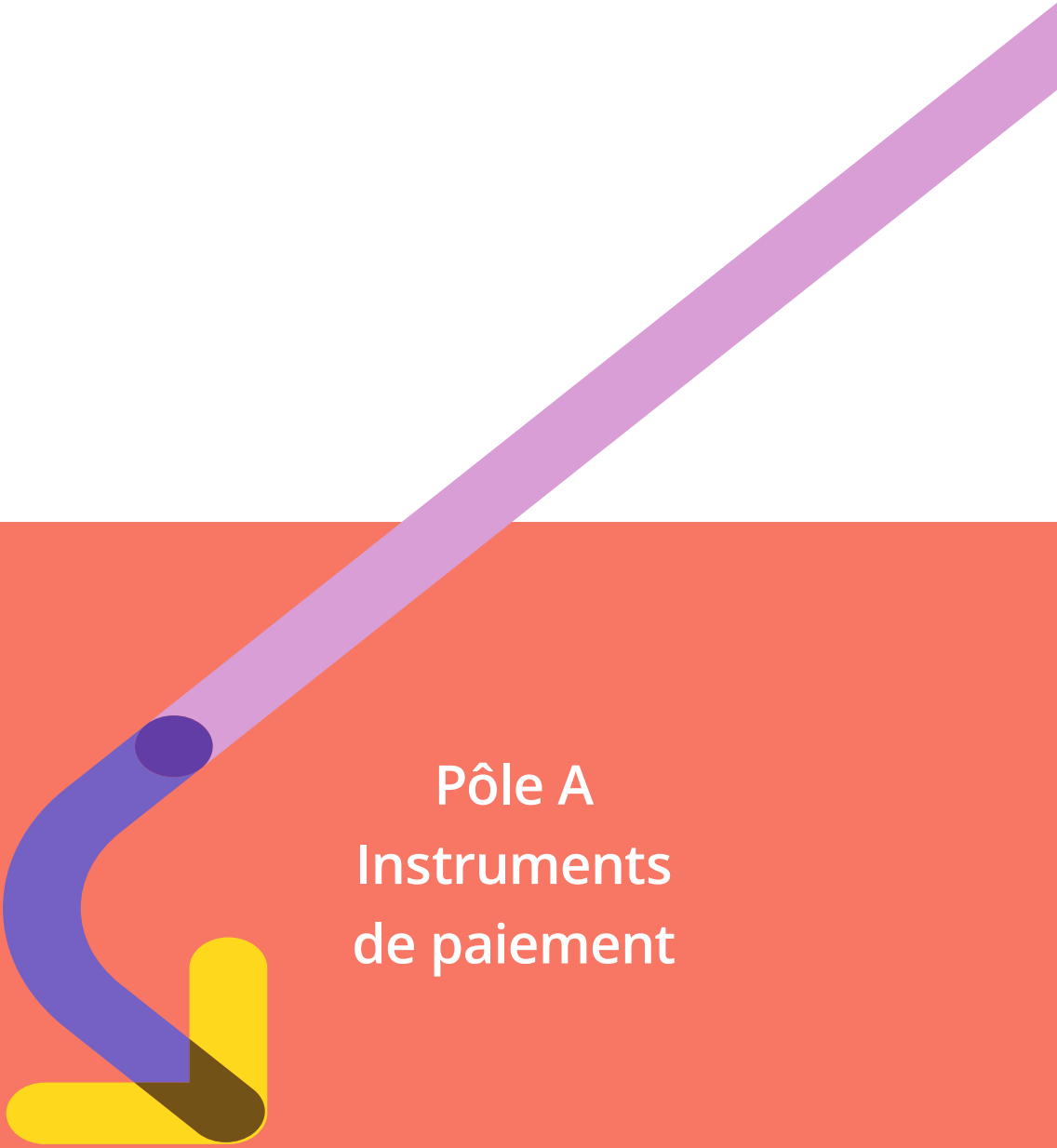
- 15 groupes de travail
- 38 réunions
- 2 communications

PÔLE C

- 15 groupes de travail
- 33 réunions
- 9 communications

PÔLE D

- 13 groupes de travail
- 31 réunions
- 18 communications



Pôle A
Instruments
de paiement

Périmètre, missions et organisation du Pôle



Animatrice
Valérie DESCHAMPS
Groupe
Société Générale

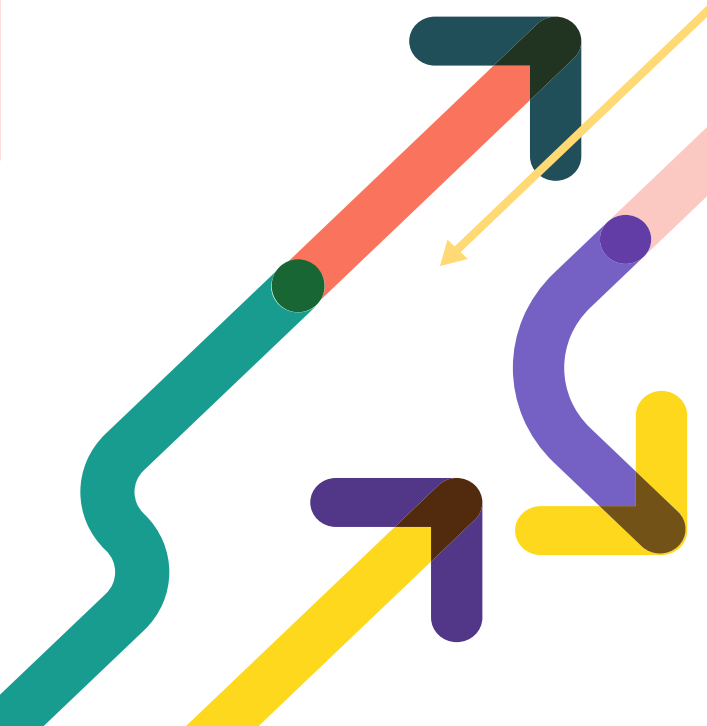


Animateur suppléant
Jeremy Neil ALLAM
Confédération Nationale
du Crédit Mutuel

Le Comité de Pôle "Instruments de Paiement" (ou CPA) a pour principale vocation d'étudier les évolutions sur les moyens de paiement dans une perspective tant nationale qu'europpéenne, tout en intégrant les composantes internationales.

Vous trouverez ci-après une présentation des principaux travaux effectués par les différents groupes de travail (GT) qui le composent, tout particulièrement les GT "Virement / Prélèvement", le GT "Miroir du SEM WG (SEPA Evolution and Maintenance Working Group)" mais aussi le GT "Chèques" et le GT "Filière Fiduciaire", ... Il est à noter que cette année a été particulièrement marquée par une actualité réglementaire dense et par le report de la release EPC 2023 lié à des difficultés remontées par un système de paiement / opérateur de paiement, situation inédite, par rapport au cycle habituel de management des schémas SEPA.

Les groupes de travail du CPA ont été à l'origine de 21 communications émises durant l'année 2023 (sachant, qu'en 2022, 18 communications avaient été produites) et regroupent environ 130 experts représentant les grands établissements de la Place.



Activité de l'exercice écoulé

Miroir AML-T groupe mixte CFONB/GUF (Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du Terrorisme)



Animateur :
Laurent LAFEUILLADE
Groupe Société Générale

Le groupe de travail assure le suivi des évolutions réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, notamment en lien avec le règlement 2015/847 relatif aux transferts de fonds, en coopération avec le groupe de travail Anti-blanchiment / Embargo & Sanctions de la Fédération Bancaire Française. Les différentes thématiques abordées au Financial Crime Compliance Advisory Group de Swift (KYC, Sanctions, AML, ...) en lien avec le Correspondent Banking sont également suivies.

Bien que mis en veille en 2023, le groupe de travail reste ouvert en cas de questions spécifiques sur ces sujets.

Le groupe de travail a actualisé la brochure sur le chèque en y intégrant l'ensemble des textes interbancaires, publiés depuis mai 2022 et, en particulier, les publications visant la réponse au questionnaire Référentiel Sécurité Chèque. Il a aussi ajusté la procédure de référencement des ateliers de personnalisation des chèques, ceci, afin d'améliorer le degré de fiabilité des informations contenues sur le site public du CFONB.

Le dossier lié au traitement des HORS CORE visant à améliorer la procédure via l'utilisation des Opérations Non Comptables (ONC) a été finalisé, et une FAQ à destination des établissements a été rédigée.

EFFETS DE COMMERCE



Animateur :
Jeremy Neil ALLAM
Confédération Nationale
du Crédit Mutuel

Le groupe de travail "Effets de commerce" regroupe les experts des établissements de la Place. Il est saisi et répond dès que des questions spécifiques aux effets de commerce apparaissent et propose, si besoin, de façon périodique des rappels ou précisions concernant l'application des textes interbancaires.

Le groupe ne s'est pas réuni en 2023 mais a été sollicité dans le cadre d'un projet de dématérialisation des Billets à Ordres avalisés par France Agrimer.

CHÈQUES



Animatrices :
Chantal ROUX
BNP Paribas jusqu'au 30/06/2023
puis :



Isabelle CHATAING-BOUVIER
Groupe BPCE - à partir du
13/10/2023

Le chèque poursuit sa tendance baissière des volumes chèques échangés en interbancaire. Cette tendance est soulignée avec un total d'images chèques de 233,52 millions pour 124,198 milliards d'euros en capitaux soit respectivement -10,33 % et - 11,10 % par rapport à 2022 (source STET) sur les quatre derniers mois de l'année.



Activité de l'exercice écoulé

FILIÈRE FIDUCIAIRE



Animatrices :
Marion DELPUECH
Groupe Crédit Agricole



Isabelle VALDES-CURIEN
Banque de France

Le groupe de travail assure des travaux de veille et d'analyse réglementaires, européennes et nationales, en matière de sécurité, maculation, transport, contrôle d'authenticité.

L'année 2023 a permis de faire un bilan positif sur la mise en place des Stocks Auxiliaires de Billets, avec un respect de l'exécution du plan fermetures des caisses, une bonne gestion de la transition liée à l'arrêt de l'activité de caisse et la qualité de la relation entre toutes les parties prenantes.

Le groupe de travail a poursuivi son analyse sur les plaintes des commerçants portant sur les retraits de fonds : difficultés liées à l'approvisionnement en pièces sur toute la France et aux délais rallongés pour obtenir leurs fonds de caisse. Il a également suivi la publication du rapport de la Banque Centrale Européenne avec la publication d'un bulletin concernant la France.

GUIDES CFONB ET RELAIS DU GUF POUR LES GUIDES ISO 20022



Animateur :
Frédéric LALLEMAND
Groupe Crédit Agricole

Le groupe de travail "Guides CFONB" revoit et met à jour les brochures CFONB (remises informatisées d'ordres de paiement et restitutions aux formats CFONB, codes opérations CFONB, ...) selon les évolutions de la réglementation et du marché.

En 2023, le groupe de travail a publié une importante documentation sur l'AOS « Annulation Comptable de Virement SEPA » pour prendre en compte les évolutions 2023 introduites dans les Rulebooks et Implementation Guidelines de l'EPC. Il a finalisé les travaux sur l'intégration des codes motifs de rejets – retour des virements internationaux en lien avec le Sous GT Révision des brochures et la brochure client sur les virements insaisissables ainsi que la communication Adhérents.

En coordination avec le SousGT « Guides d'utilisation du standard ISO20022 » du GUF, il a validé et publié plusieurs guides client sur les virements internationaux, urgents et de trésorerie dans le cadre de l'adoption de la version 2019 des messages ISO 20022.

Enfin, avec l'ensemble de ses membres et en coordination avec le NUG et SWIFT, le groupe de travail a organisé le 05 octobre 2023 un atelier CFONB sur la Migration ISO 20022 des échanges entreprises – banques, dans la continuité de la session d'avril 2022.

MIROIR CARDS WG (EPC et ECSG)



Animatrice :
Evelyne BOTTOLIER-CURTET
Groupe BPCE



Animateur :
Harris MONTEIRO DA SILVA
Groupe Crédit Agricole



Animateur suppléant :
Costin PETRESCU
Groupe BPCE

Ce groupe de travail assure :

- Le suivi des travaux du Cards Working Group : discussions et orientations sur l'extension de l'ECSG (European Cards Stakeholders Group) avec l'ajout des instruments de paiement SEPA dont le virement SEPA instantané devenu ainsi l'EPSG (European Payments Stakeholders Group).

Activité de l'exercice écoulé

- Le suivi des travaux de l'EPSG : analyse d'impact de la mise à jour du SCS Volume suite à l'extension des statuts de l'ECSG devenu EPSG à tous les instruments de paiement SEPA autres que la carte.

L'année 2023 a été marquée par la nomination des deux nouveaux co-animateurs qui ont rejoint le CPA au second semestre : Evelyne BOTTOLLIER-CURTET, membre du CWG de l'EPC (BPCE) et Harris MONTEIRO DA SILVA, membre de l'EPSG (Crédit Agricole) et du groupe de travail qui pilote les travaux sur le thème lié à la séparation scheme/processing.

MIROIR SEPA ÉVOLUTION AND MAINTENANCE WG (EPC)



Animateur :
Philippe EVENOT
La Banque Postale



Animatrice suppléante
Géraldine DEBOST
Groupe Crédit Agricole

Le groupe de travail est consacré au suivi de tous les développements et évolutions inscrits dans la feuille de route du Payment Scheme Management Board sur les Schemes de paiement SEPA.

Pour cette année 2023, le groupe de travail a procédé au suivi des évolutions des schémas de paiement EPC à horizon novembre 2025, en soumettant au nom de la communauté bancaire française des propositions d'évolutions. Il a pris part aux réflexions menées au-delà de cette échéance concernant notamment les règles de gestion se rapportant aux adresses postales structurées. Il a également été fortement mobilisé avec l'annonce du report de la release EPC 2023 de 3 mois, initialement programmée le 19 novembre 2023, impactant l'ensemble des établissements concernés.

Le groupe de travail s'est également réuni dans le cadre des travaux préparatoires menés par l'EPC sur l'élaboration d'un nouveau Schéma de « Confirmation du Payé », directement lié au futur règlement européen sur le Virement SEPA instantané.

NORMALISATION MINOS



Animateurs :
Guillaume HALLER
Groupe Crédit Agricole



Vincent VEAUCLIN
Groupe BPCE



Animateur suppléant :
Alan LANGLOIS
Groupe BPCE

Le groupe de travail reste ouvert en cas de questions spécifiques sur ce sujet. Il a notamment été sollicité par la STET.



Activité de l'exercice écoulé

VIREMENT / PRÉLÈVEMENT



Animateur :
Denys MATTOU
BNP Paribas

Le virement et le prélèvement sont des services de paiement bien implantés dans les entreprises et chez les Prestataires de Services de Paiement (PSP) avec une tendance baissière en montant et en volume pour ce dernier trimestre de l'année 2023.

Le groupe de travail a continué de suivre la qualité des transactions (taux de rejets) et a par ailleurs noté une amélioration certaine du taux de réponses aux demandes de retour de fonds (ou RECALL).

Il a produit un certain nombre de communications incluant les SEPA COM (PSP dans les territoires d'Outre-Mer) notamment dans le cadre de la migration à la version 2019 des messages SEPA, le report de cette migration dans la release EPC 2023 et le décret modifiant la décision 69-02. Le groupe de travail tout au long de l'année été particulièrement mobilisé sur la mise en œuvre de la Décision 69-02, décret entré en vigueur le 1er juillet 2023, avec la publication d'un cahier des charges mi-novembre 2023 qui décrit la solution cible envisagée à mettre en œuvre par l'ensemble des établissements d'ici à fin novembre 2024. L'objectif de cette décision est de permettre aux personnes physiques et à certaines personnes morales de réaliser des virements depuis un compte de dépôt (paiement/à vue) vers un compte d'épargne détenus dans des établissements bancaires différents, et inversement.

La fin de l'année 2023 a également été marquée par le départ à la retraite de l'animateur Denys MATTOU.

VIREMENT / PRÉLÈVEMENT SSGT RÉVISION DES BROCHURES



Animateur :
Thierry CAILLETET
Groupe BPCE

Le groupe de travail a entrepris la mise à jour de plusieurs brochures :

- Prélèvement SEPA Core
- Prélèvement inter-entreprise
- Finalisation en coordination avec le GT "Guides CFONB", de la brochure des codes motifs de rejets/retours sur les virements internationaux.

Dans le prolongement de l'entrée en vigueur au 28 novembre 2023 du Schéma One-Leg-Out Credit transfer Instantané (OCT Inst) de l'EPC, le groupe de travail a également débuté la rédaction d'une brochure.



Chantiers et perspectives 2024

Miroir AML-T groupe mixte CFONB/GUF

Le groupe de travail qui assure une veille et un suivi des évolutions réglementaires, reste ouvert à toutes sollicitations notamment concernant le suivi de ce que pourrait être la nouvelle recommandation 16 du GAFI, visant entre autres à rendre l'adresse du bénéficiaire obligatoire.

CHÈQUES

Le groupe de travail Chèques est reconduit en 2024 sur ses missions permanentes liées au suivi de ce moyen de paiement, que ce soit pour répondre aux questions spécifiques ou pour l'application de textes réglementaires.

Il sera également consacré à poursuivre la veille visant la fin du fax analogique dans le cadre de l'EIC.

EFFETS DE COMMERCE

Le groupe de travail prévoit de traiter le dossier sur la dématérialisation des Billets à Ordres (BOR) avalisés par France Agrimer en concertation avec le Comité de Pôle B, s'agissant d'un sujet de dématérialisation de la signature de l'avaliseur.

FILIÈRE FIDUCIAIRE

En plus de poursuivre son travail de veille, le groupe de travail prévoit particulièrement de traiter les questions liées à la gestion du fiduciaire dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques 2024 à Paris.

Parmi les autres sujets à instruire par le groupe de travail, figurent également :

- Les résultats PEF (Politique Environnementale Fiduciaire) en lien avec le résultat d'une enquête de la Banque Centrale Européenne sur le bilan énergétique de la filière fiduciaire.
- La qualité du billet de 5€ (projet de circuit court à définir)
- Les premiers retours de l'enquête de satisfaction auprès des banques et des transporteurs de fonds sur les services fiduciaires assurés par la Banque de France.

GUIDES CFONB ET RELAIS DU GUF POUR LES GUIDES ISO 20022

Le groupe de travail va consacrer cette année 2024 à :

- Revoir et mettre à jour les documents de son périmètre au gré des évolutions (réglementation, Schemes SEPA, etc.).
- Poursuivre les travaux engagés sur les impacts de la migration à l'ISO 20022 version 2019 sur la relation client -banque et la documentation associée.

Chantiers et perspectives 2024

MIROIR CARDS WG (EPC et ECSG)

Le groupe de travail va s'attacher à poursuivre les travaux déjà engagés en 2023.

MIROIR SEPA ÉVOLUTION AND MAINTENANCE WG (EPC)

En 2024, le groupe de travail va poursuivre le suivi de la release EPC 2023 reportée au 17 mars 2024 et des demandes d'évolutions dans le cadre de la release EPC 2025 et notamment sur la gestion des adresses postales avec des décisions attendues de l'EPC sur les adresses postales hybrides.

Il va également suivre les importants impacts du règlement européen qui entrera en vigueur à la fin du premier trimestre 2024. Ces impacts concernent le Scheme Virement SEPA instantané de l'EPC, qui va également continuer les travaux sur la construction du Scheme « Confirmation du payé » visant à répondre aux exigences du texte sur l'IBAN Name Check. Le groupe de travail suivra tout au long de l'année la mise en œuvre de ce nouveau schéma (définition des règles, consultation publique...).

NORMALISATION MINOS

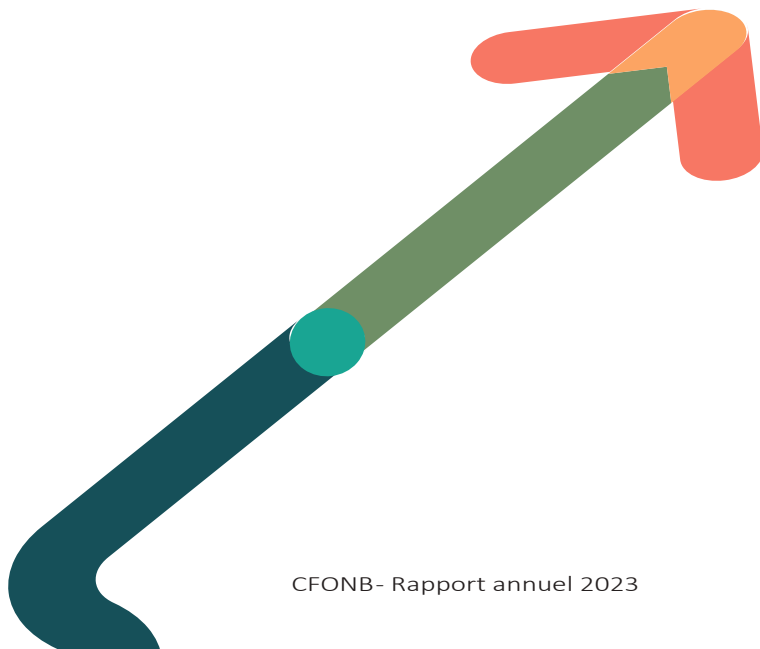
L'année 2024 sera consacrée aux travaux avec la STET concernant l'évolution marginale des entêtes des remises aller et retour du système de compensation entraînant une mise à jour du Volume A du MINOS.

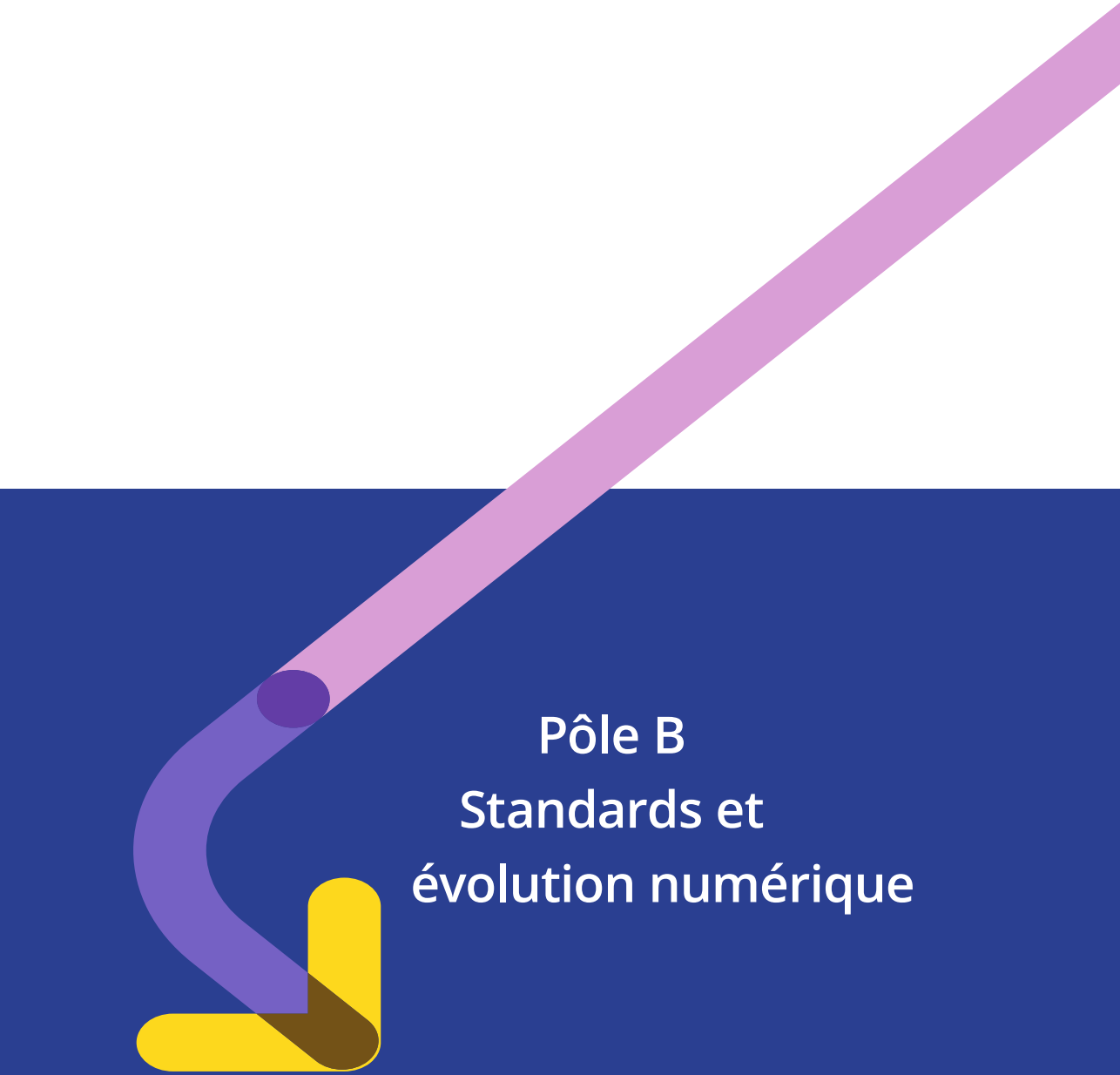
VIREMENT / PRÉLÈVEMENT

Le groupe de travail va poursuivre la rédaction de la brochure sur le virement One Leg Out et analysera les impacts du projet de règlement européen sur le virement instantané.

VIREMENT / PRÉLÈVEMENT - sSGT RÉVISION DES BROCHURES

Le groupe de travail va poursuivre la rédaction de la brochure OCT Inst.





Pôle B
Standards et
évolution numérique

Périmètre, missions et organisation du Pôle



Animateur
Yves LE QUERREC
La Banque Postale



Animateur suppléant
Aain BENEDETTI
BNP Paribas

Au centre de la transformation digitale de la profession, le Pôle "Standards et évolution numérique" coordonne des activités transverses liées au numérique comme notamment la sécurité des systèmes, la cyber-sécurité, la confiance électronique avec ses politiques de mise en œuvre, l'archivage électronique, l'identification/authentification digitale, ... et des activités, processus et techniques, liées aux échanges électroniques interbancaires et entre banques et non-banques incluant les protocoles et les processus de dématérialisation.

Ce Pôle assure également le miroir des instances externes de normalisation AFNOR¹ et ISO² avec, notamment, le TC³ 171 et le SC⁴ 27 du JTC⁵ de l'ISO, les groupes EBICS WG⁶, PSSG⁷ et MPWG⁸ de l'EPC⁹, le groupe de travail "eFinance" de la FnTC¹⁰ ou avec l'AIGCEV¹¹.

Suivant le plan de travail proposé dans le rapport annuel 2022, l'année 2023 a été une année marquée par la réalisation opérationnelle des travaux d'évolution sur la dématérialisation des procédures civiles d'exécution avec l'Administration et les Commissaires de Justice et la finalisation, dans le protocole EBICS, de la signature électronique à distance, en préparation d'un nouveau service de confiance qualifié pour la réglementation eIDAS. Tous ces thèmes sont détaillés dans les parties afférentes aux différents groupes de travail du pôle B.

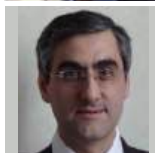
¹ Association Française de NORmalisation - ² International Organization for Standardization - ³ Technical Committee - ⁴ Sub Committee - ⁵ Joint Technical Committee (ISO et IEC International Electrotechnical Commission) - ⁶ Electronic Banking Internet Communication Standard - ⁷ Support Group Payment Security - ⁸ Mobile Payment Working Group - ⁹ European Payments Council ou Conseil Européen des Paiements - ¹⁰ Fédération des Tiers de Confiance du Numérique - ¹¹ Association Internationale de Gouvernance du Cachet Electronique

Activité de l'exercice écoulé

ARCHIVAGE, NUMÉRISATION ET GESTION DU DOCUMENT



Animateurs :
Emmanuel DESCHAMPS
La Banque Postale



Rocco ZIRPOLI
Caisse des Dépôts et Consignations

Le GT a continué en 2023 sa mission permanente de suivi en miroir des travaux AFNOR de la CN171 avec :

- La participation comme représentant du CFONB des animateurs du GT ANGD à la CN171 (en charge notamment de la norme AFNOR NF Z 42-013 Système d'Archivage Electronique). La CN171 participe comme représentant français aux travaux de la CEN TC468, qui a pour vocation à porter la norme NF Z 42-013 au niveau européen. Et notamment comme norme de certification pour l'archivage qualifié de la révision eIDAS qui sera publiée en 2024.
- La participation au comité de marque NF461, dont la Présidence est assurée par le CFONB (Rocco Zirpoli), porteur de la certification marque NF pour la norme AFNOR NF Z 42-013
- La participation du CFONB aux réunions de révision de la NF544 comité de Marque NF Service pour la « Prestations de numérisation fidèle de documents sur support papier », porteur de la certification marque NF pour la norme Afnor NF Z 42-026 (« Numérisation Fidèle »).

La liaison déployée avec le Groupe de Travail Facture électronique pour qualifier les impacts du projet de la DGFIP (TVA électronique) concernant l'archivage s'est poursuivie avec le décalage du projet reporté à septembre 2026.

Enfin, ce Groupe de travail conduit une coordination avec le groupe de travail juridique de la FBF pour le dossier révision de la brochure sur les durées de conservations. Pour ce faire, des modalités de validation réciproque proposées ont été entérinées respectivement par le GT juridique de la FBF et le GT du CFONB. Les chapitres de la brochure de la FBF sont étudiés par le GT du CFONB et leurs remarques remontées à la FBF.

Le GT a poursuivi activement en 2023 ses travaux d'actualisation des documents CFONB sur le référentiel d'archivage documentaire. L'objectif du GT est de parvenir le plus tôt possible en 2024 à une publication progressive de ces travaux au fur et à mesure de leur finalisation.

COMITÉ ENREGISTREMENT PAC



Animateur :
Yves LE QUERREC
La Banque Postale

En 2023, les travaux ont été reportés dans la contribution aux travaux de la révision du règlement eIDAS. L'objectif étant de substituer les critères appliqués aux certificats qualifiés eIDAS à la PAC. Les impacts avec EBICS sont traités par le Groupe de Travail EBICS.

COMITÉ PAC



Animateur :
Yves LE QUERREC
La Banque Postale

Comme pour le Comité d'Enregistrement, en 2023, les travaux ont été reportés dans la contribution aux travaux de la révision du règlement eIDAS. L'objectif étant de substituer les critères appliqués aux certificats qualifiés eIDAS à la PAC. Les impacts avec EBICS sont traités par le Groupe de Travail EBICS.



Activité de l'exercice écoulé

DÉMATÉRIALISATION DES RÉQUISITIONS JUDICIAIRES ET PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION



Animateur :
Yves LE QUERREC
La Banque Postale

Durant 2023, l'échange permanent a été maintenu avec l'Administration, via la DGFIP et les Commissaires de Justice, via leur Chambre Nationale, CNCJ, pour suivre le déploiement et les premières évolutions liées à la loi 2022-172 du 14 février 2022 séparant le patrimoine personnel du patrimoine professionnel pour les 2,3 millions d'Entrepreneurs Individuels. Une information directe a été déployée auprès de l'AFEPAME, de l'IEOM, et de l'AMAF.

DÉMATÉRIALISATION SSGT DÉMATÉRIALISATION DES RÉQUISITIONS JUDICIAIRES



Animateur :
Yves LE QUERREC
La Banque Postale



Animateur suppléant :
Pierre EPAILLARD
CFONB

En 2023, le groupe a poursuivi ses travaux concernant les réquisitions judiciaires et administratives avec la MICAF (Mission Interministérielle de Coordination Antifraude) qui devient le point d'entrée unique pour les réquisitions judiciaires et les droits de communication, réquisitions administratives, en provenance notamment des OPS (Organismes de Protection Sociale).

Les animateurs du groupe ainsi que Monsieur Eric Belfayol Chef de la MICAF ont participé à la Rencontre CFONB du 25 janvier 2023 consacrée à la Dématérialisation des échanges pour la profession bancaire.

DÉMATÉRIALISATION SSGT DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION



Animateurs :
Séraphin TSETE
La Banque Postale



Yves LE QUERREC
La Banque Postale

En 2023, le groupe de travail a effectué le suivi de l'évolution pour les nouvelles dispositions sur les Entrepreneurs Individuels selon la loi 2022-172 du 14 février 2022 séparant le patrimoine personnel du patrimoine professionnel. Ce travail a été mené dans le cadre d'ateliers en collaboration avec la Chambre Nationale des Commissaires de Justice pour les SA, Saisie Attribution, et SC, Saisie Conservatoire, d'une part et de la DGFIP pour les SATD Saisie Administratives à Tiers Détenteur d'autre part.

EBICS



Animateur :
Pierre EPAILLARD
CFONB

En préparation et en support des réunions du Working Group EBICS international regroupant l'ensemble des communautés bancaires, le Groupe de Travail EBICS du CFONB a réalisé l'analyse et préparé la position de la place française dans l'intégration des Change Requests et la préparation de la version 4.0.

Deux réunions internationales se sont déroulées en 2023 : le 20 avril à Vienne et les 13 et 14 septembre à Paris. La communauté française a présenté à Vienne la fonctionnalité 'remote signature' développée conjointement avec le GT eFinance de la FnTC.

Activité de l'exercice écoulé

Lors de la réunion à Vienne, il a été décidé de créer 6 sous-groupes d'expertises pour la rédaction des spécifications 4.0 et la mise en conformité avec les règlements européens à venir (eIDAS et PSR notamment) :

- Security animé par Werner Guttman (AT),
- Digitalization / Automation animé par Harald Jungherz (DE),
- Compliance animé par Marc Rivalain (FR),
- Improvements for communication animé par Jan Obermeier (DE),
- Performance and technical aspects animé par Corinne Bellwald (CH),
- XML-Schema (parallel task and final specification) animé par Corinne Bellwald (CH).

En parallèle, le GT EBICS a mené des travaux avec le GT Sécurité du CFONB sur l'évolution de la longueur des clés de signature RSA (en accord avec les recommandations ANSSI et le SO-GIS européen) et a intégré une nouvelle famille de certificats de signature compatible avec la signature à distance.

- En cours d'année, la DGFiP a annoncé, pour permettre aux entreprises de mieux s'y préparer, le report de l'obligation du passage à la facturation électronique des entreprises de mi 2024 au 1^{er} septembre 2026 pour les grandes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire et au 1^{er} septembre 2027 pour les petites et moyennes entreprises et les micro-entreprises.
- Les spécifications du e-invoicing et du e-reporting sont stabilisées. La plateforme d'inscription des PDP a été ouverte en 2023 (plus de 50 demandes à fin 2023), mais aucun PDP n'est homologué en fin 2023, les audits n'étant pas terminés.
- Directive ViDA VAT in the Digital Age (2024-2028). Début d'applications prévu : publication début 2024 et date d'application : 2028
- SRTP, un appel à Change Request sur la version 3.0 du RuleBook a été ouvert jusqu'à fin 2023. La version 3 devient la version de référence. EPI est intégré aux travaux de l'EPC sur le SRTP pour qu'il y ait convergence.

FACTURE DÉMATÉRIALISÉE



Animateur :
Jeremy Neil ALLAM
Confédération Nationale du Crédit Mutuel



Animateur suppléant :
Séraphin TSETE
La Banque Postale

Le Groupe de Travail a pour mission de suivre les réformes et règlements relatifs à la facturation électronique entre entreprises, TVA DGFiP, Règlement européen ViDA (Vat in the Digital Age), et les dispositifs relatifs au paiement de facture comme le SEPA Request To Pay de l'EPC. En 2023, le Groupe de Travail a poursuivi les travaux français et européen sur la facture électronique avec le suivi des travaux du CNPS.

IDENTITÉS ET SERVICES DE CONFIANCE NUMÉRIQUES



Animateurs :
Séraphin TSETE
La Banque Postale



Yves LE QUERREC
La Banque Postale

Contributions :

- Au groupe Ad'Hoc eIDAS
- Au GT EBICS et aux travaux du GT eFinance sur la signature en mobilité et la révision eIDAS.

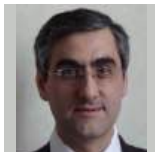


Activité de l'exercice écoulé

MIROIR AIGCEV



Animateur :
Séraphin TSETE
La Banque Postale



Animateur suppléant :
Rocco ZIRPOLI
Caisse des Dépôts et Consignations

Ce groupe de travail a pour mission de contribuer et suivre les travaux des instances de l'AIGCEV pour la place bancaire française. En 2023, les points marquants ont été les suivants :

- Le transfert du siège social de l'AIGCEV à la Caisse des Dépôts et Consignation 56 rue de Lille 75007 Paris.
- Une nouvelle version du lecteur OtentiK publiée sur les stores Android et iOS permettant de lire les CEV en Z42-101 (générés par l'état français sous l'appellation 2D-Doc), les CEV en Z42-105 et en ISO 22376.
- La publication des normes ISO relatives au CEV, Norme ISO 22385 publiée en février 2023 relative à la gouvernance d'un système de TSO (Trust Service Operator) et Norme ISO 22376 en août 2023.
- Ces deux normes sont également disponibles en version française. La norme 22385 est accompagnée par l'inscription de l'AIGCEV au Registration Authority ISO/IEC 15459 AIM sous le code VDS et de l'ANTS sous le code KFR.
- L'évolution des statuts et règlement intérieur de l'AIGCEV pour la création d'une entité opérationnelle d'Opérateur de Confiance (TSO Trusted Service Operator), filiale à 100% de l'Association AIGCEV.
- La création d'une version en marque blanche personnalisée pour l'ONECI, Office National de l'Etat Civil et de l'Identification de Côte d'Ivoire. Le Démarrage de la rédaction d'un guide opératoire pour la lecture des CEV à destination des banques permettant la fiabilisation du KYC clients particulier et professionnel.

MIROIR MOBILE PAYMENTS WG (EPC)



Animateurs:
Harris Monteiro Da Silva
Crédit Agricole



Didier DAUL
Confédération Nationale du Crédit Mutuel

Le Groupe de Travail Miroir du Mobile Payments Working Group de l'EPC élabore la position française sur les travaux effectués dans le domaine du paiement par mobile au sein de l'EPC y compris les livres blancs et les guides d'implémentation.

En 2023, le GT a suivi les démarches de portage à l'ISO du Standard EPC de QRCode pour les transactions CT (Credit transfert). Le résultat a été négatif au sein du comité technique ISO TC 68 SC 9, mais le processus de portage est poursuivi au CEN en apportant des évolutions liées à la sécurité.

Le GT a revu les commentaires reçus à la consultation publique de début 2023 sur le Guide d'interopérabilité du paiement en SCT/SCTInst sur base de NFC/BLE et pour le Guide d'interopérabilité du paiement en SCT/SCTInst sur base de QRCode.

Le GT a également effectué des points sur les projets règlementaires en cours notamment le projet EUDIW (Règlement eIDAS) et les pilotes paiement (EWC et Nobid) ainsi que la révision de la DSP2.

POLITIQUE DE VALIDATION COMMUNE



Animateur :
Yves LE QUERREC
La Banque Postale

Le groupe est en sommeil. Il pourra être sollicité pour définir les impacts du nouveau service de confiance qualifié « signature électronique à distance » issu de la révision du règlement eIDAS.

Activité de l'exercice écoulé

RÈGLEMENT eIDAS ET NOUVEAUX SERVICES DE CONFIANCE



Animateur :
Yves LE QUERREC
La Banque Postale

En 2023, les experts CFONB ont poursuivi leur participation aux travaux du GT eFinance de la FnTC, qui rassemble les principaux acteurs du secteur privé de l'écosystème de la confiance numérique dans le contexte de la révision eIDAS pour les identités numériques des personnes morales et les services de confiance, notamment autour de la signature électronique. Plusieurs présentations des solutions de signature à distance dans EBICS (Remote Signature) avec enrôlement et authentification du signataire par eID, ont été réalisées en février dans le cadre du FIC, en mai à Vienne au EBICSWG, à France Payment Forum en juin, et au webinar de la journée de la confiance numérique Archimag en mai.

SÉCURITÉ



Animateur :
Johan NOLEAU
BNP Paribas

En 2023, le groupe a assuré, dans le cadre de sa mission permanente, des actions de coordination :

- entre les instances de place européennes et les groupes de travail français, en matière de surveillance des avancées réglementaires sécurité, autour de DORA (Digital Operational Resilience Act)
- entre les instances de place Françaises et Européenne concernant les aspects techniques réglementaires sécurité dans le cadre du CRA Cyber Resilience Act

- avec la Fédération Bancaire Européenne sur les travaux du Cybersecurity Working Group (Directive NIS, GDPR, DORA).

Le groupe a également contribué aux travaux du GT EBICS en produisant un avis sur l'évolution des algorithmes de Hash, de la longueur de clé de signature RSA, du niveau de TLS et de la mise en œuvre de l'utilisation des certificats de signature à courbes elliptiques.

SÉCURITÉ SSGT MIROIR PAYMENT SECURITY SUPPORT GROUP (EPC)



Animateur :
Marc RIVALAIN
Groupe Société Générale

En 2023, le groupe de travail a suivi d'une part, l'avancement des travaux EPC sur la mise à jour du SEPA Payment Account Access (SPAA) scheme, du SEPA payment schemes et du SEPA Request to Pay (SRTP), et, d'autre part, les travaux sur la sécurité du Payment Scheme Fraud Prevention Working Group (PSFPWG) et du Mobile Payments Working Group (MPWG).

Le PSSG de l'EPC a également examiné les impacts au niveau de la sécurité des propositions du nouveau règlement européen sur les services de paiement (PSR) et de la mise à jour de la Directive PSD3. Une première analyse sur les retours des recommandations du PSSG par le LSG (Legal Support Group) a été effectuée.

Enfin, le PSSG a analysé les recommandations du Livre Blanc publié par l'ENISA sur l'analyse des besoins de normalisation en matière de politique de cybersécurité pour les Identités Numériques.





Chantiers et perspectives 2024

ARCHIVAGE, NUMÉRISATION ET GESTION DU DOCUMENT

Le Groupe de Travail reconduira en 2024 sa mission permanente du suivi en miroir des travaux de la CN 171 AFNOR, notamment avec la révision de la norme archivage électronique AFNOR NF Z 42 026 et la création du Service de Confiance Archivage Electronique du règlement eIDAS.

Le groupe poursuivra également les actions suivantes :

- Participation au comité de marque NF 461 avec le démarrage des travaux de révision/mise à jour de son référentiel de certification, pour prendre en compte les évolutions de la norme d'archivage électronique Afnor NF Z 42 013,
- Participation au comité de Marque NF Service NF 544 « Prestations de numérisation fidèle de documents sur support papier »,
- Actualisation des brochures avec la FBF sur la durée d'archivage.

COMITÉ ENREGISTREMENT PAC

Adaptation de la procédure d'enregistrement selon les impacts de l'évolution de la PAC et alignement sur les listes de familles de certificats publiées sur la « Trusted List eIDAS » de la Commission Européenne et la liste nationale publiée par l'ANSSI.

COMITÉ PAC

Analyse des écarts de la PAC (Politique d'Acceptation Commune) avec la révision du règlement eIDAS et de l'industrialisation des solutions de signature en mobilité et à distance. L'objectif est d'aligner les exigences de la PAC sur celles du règlement eIDAS.

DÉMATÉRIALISATION DES PROCESSUS BANCAIRES

Démarrage du GT avec l'élaboration d'un état des lieux sur la dématérialisation des processus bancaires.

DÉMATÉRIALISATION DES RÉQUISITIONS JUDICIAIRES ET PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION

Suivi des travaux d'évolution du CPCE avec la FBF, la CNCJ et la Chancellerie. Suivi des travaux sur la dématérialisation des droits de communication avec la MICAF.

DÉMATÉRIALISATION sSGT DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION

DGFIP :

- Suivi des évolutions fonctionnelles des plateformes SI et Poseidon.
- Migration des versions concernant la clientèle des Entrepreneurs Individuels

CNCJ :

- Suivi des travaux d'évolution du CPCE avec la FBF, la CNCJ et la Chancellerie
- Migration des versions concernant la clientèle des Entrepreneurs Individuels

DÉMATÉRIALISATION sSGT DÉMATÉRIALISATION DES RÉQUISITIONS JUDICIAIRES

Information des banques sur les travaux en cours.

- Extension de PEBA aux autres types de réquisitions
- Extension de PEBA aux droits de communication
- Défraiement des banques

Chantiers et perspectives 2024

DÉMATÉRIALISATION ssgT ÉCHANGES DÉMATÉRIALISÉS BANQUES - DNID

Lancement du Groupe de Travail

EBICS

L'année 2024 sera consacrée aux travaux suivants :

- Poursuite des travaux avec le WG EBICS (Change Requests)
- Signature électronique à distance et travaux avec la FnTC
- Gestion de la liste des certificats EBICS CFONB
- Travaux sur la sécurité :
 - Courbes elliptiques
 - Algorithmes post quantiques
 - Analyse de la nouvelle version « security Concept » avec le GT Sécurité

FACTURE DÉMATÉRIALISÉE

Suivi de l'évolution des travaux tant au niveau français avec la DGFIP qu'au niveau européen avec les échanges avec l'EPC.

Le GT se réunit dès qu'il y a diffusion d'informations importantes au niveau français et européen.

IDENTITÉS ET SERVICES DE CONFIANCE NUMÉRIQUES

Contributions aux comités PAC et au groupe Ad'Hoc eIDAS

Suivi des travaux du GT eFinance FnTC sur la signature en mobilité et la révision eIDAS

MIROIR AIGCEV

Pour l'année 2024, les principales missions du groupe se poursuivront autour des points suivants :

- Suivi en miroir des travaux de l'AIGCEV
- Rédaction du guide utilisation des CEV dans le cadre de la vérification du KYC client

Le GT continuera d'assurer les liaisons avec :

- Les travaux portant sur la Sécurisation des codes à barre 2D avec les groupes de travail de l'EPC (MPWG et PSSG),
- Les travaux de normalisation ISO avec la CN 2 du TC 68 portant sur la Sécurisation des codes à barre 2D,
- Les travaux sur la révision eIDAS avec le GT Ad'Hoc du CFONB.

MIROIR MOBILE PAYMENTS WG (EPC)

Coordination et suivi des travaux du Mobile Payments working group de l'EPC.

Chantiers et perspectives 2024

POLITIQUE DE VALIDATION COMMUNE

En sommeil, mais réactivable en fonction des adhérences avec les travaux des groupes de travail impactés par la révision du règlement eIDAS (Comités PAC et Enregistrement PAC, Identités et services de confiance numériques)

RÈGLEMENT eIDAS ET NOUVEAUX SERVICES DE CONFIANCE

Suivi des travaux de place, des travaux intersectoriels avec la DINUM et l'ANSSI sur les services de confiance, en particulier les nouveaux services de confiance Archivage, Signature à Distance (Remote Signature) et utilisation des QRcodes sécurisés.

Analyse :

- Impacts sur les politiques de confiance du CFONB, PAC et PV.
- Impacts sur les process Banque Clients pour les Personnes Morales.
- Suivi des travaux de Normalisation Cen/ETSI et ISO repris par la révision eIDAS.

SÉCURITÉ

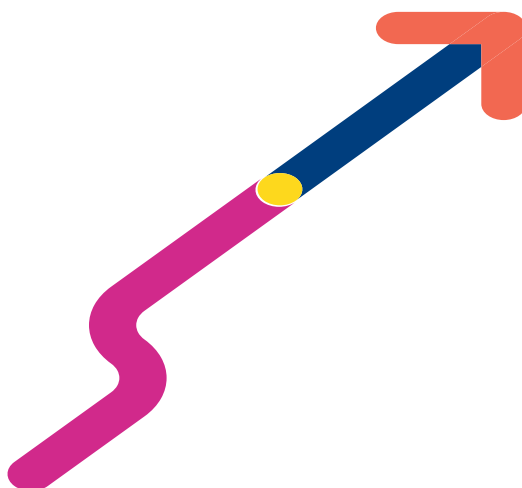
Les actions du groupe de travail en 2024 seront :

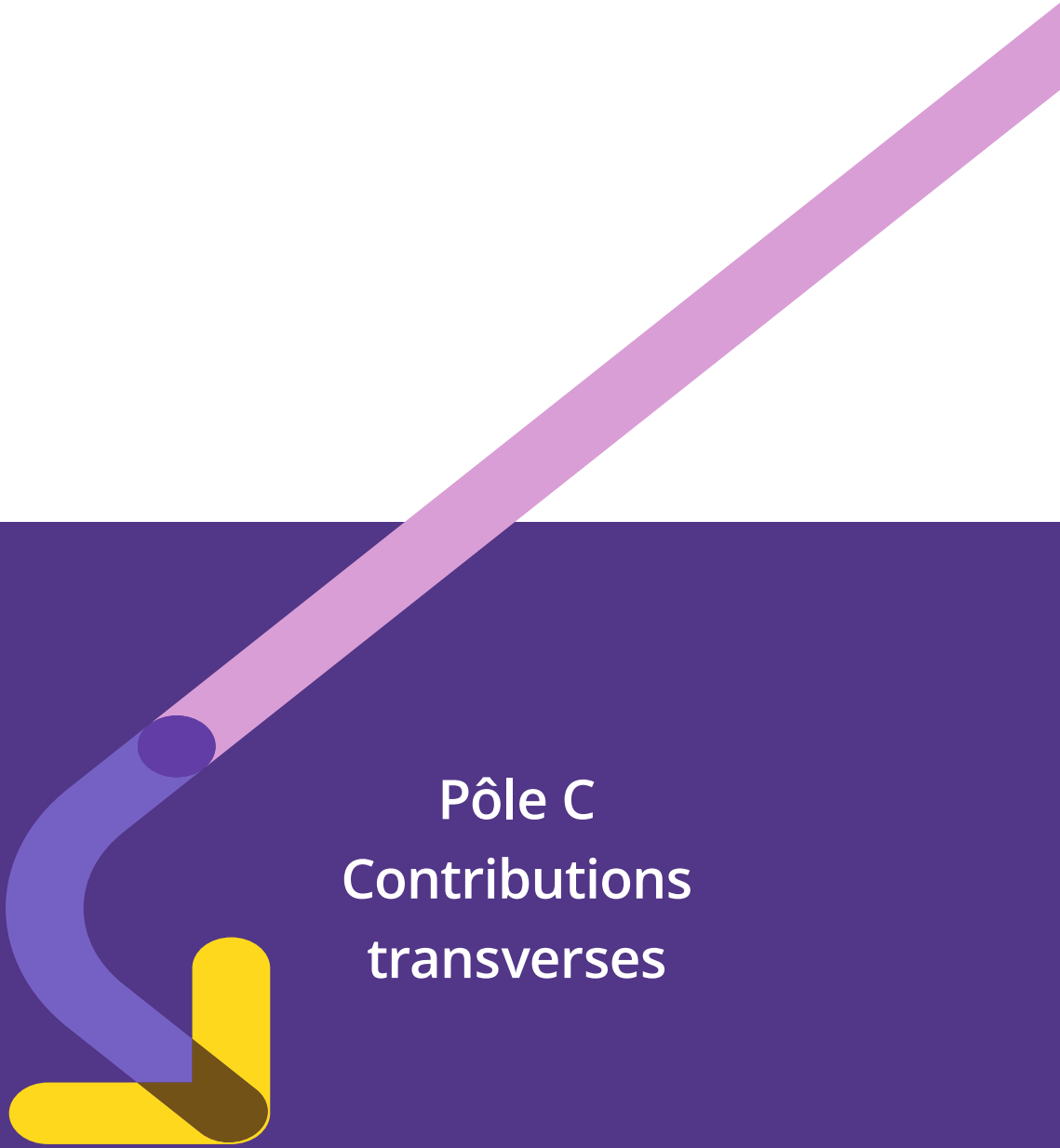
- Le renforcement de la coordination entre les instances de place européennes et les Groupes de travail français
- La surveillance des avancées réglementaires sécurité, déclaration des incidents majeurs
- L'harmonisation taxonomie cyber incident
- Le positionnement de la place sur les recommandations des longueurs de clé de signature (cf EBICS et recommandation ANSSI SO GIS)
- La contribution aux travaux concernant la sécurité pour les GT du CFONB, notamment pour le GT EBICS

SÉCURITÉ ET ssgT MIROIR PAYMENT SECURITY SUPPORT GROUP (EPC)

Les représentants français au PSSG partageront les documentations et autres informations reçues de l'EPC.

Compte tenu de son large domaine d'intervention, le miroir PSSG devra pouvoir compter sur l'appui des membres du GT sécurité du CFONB auquel il est rattaché.





Pôle C
Contributions
transverses

Périmètre, missions et organisation du Pôle



Animateur
Yvan HUANT
Groupe BPCE

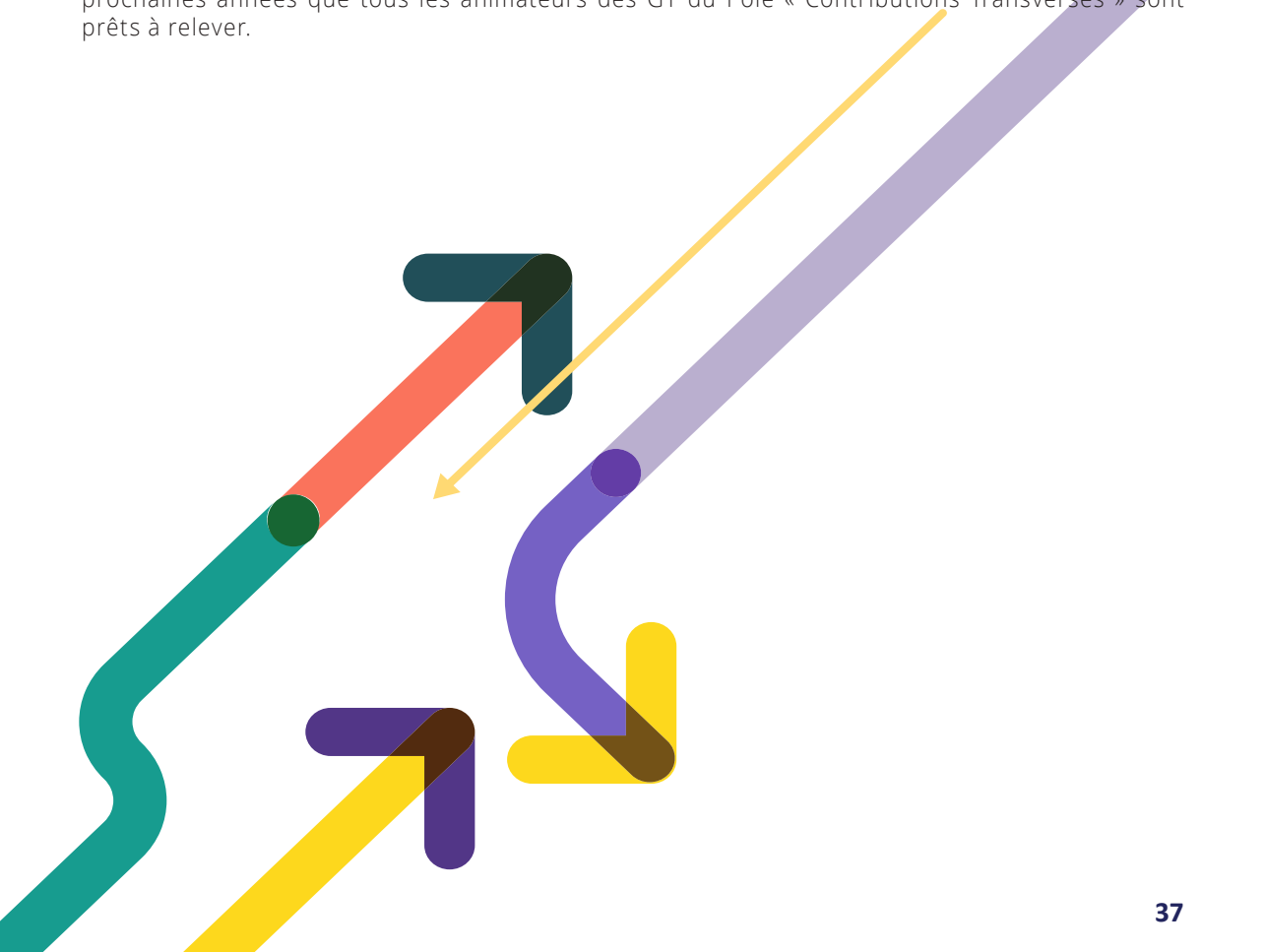


Animateur suppléant
Jeremy Neil ALLAM
Confédération Nationale
du Crédit Mutuel

L'année 2023 est une année de transition pour le pôle "Contributions Transverses" du CFONB. En effet, elle marque la finalisation d'un certain nombre de travaux, comme par exemple la refonte du site internet (finalisée en 2022), les travaux CICLADE ou ceux relatifs aux évolutions sur les adresses structurées. A l'inverse, d'autres travaux adhoc démarrent, comme ceux qui concernent la mise en place de la plateforme CESOP dans le cadre de la mise en œuvre d'une législation européenne visant à centraliser des données permettant de lutter plus efficacement contre la fraude à la TVA.

Le pôle a ainsi connu une évolution en 2023 tout en gardant une certaine stabilité des GT dits régaliens (AMAF, IEOM, ...), des GT miroirs EPC (RTP) ou des travaux pluriannuels sur les évolutions FICOBA par exemple.

La mise en œuvre de la nouvelle feuille de route du CFONB, qui prendra effet en 2024, sera l'occasion de revoir la composition des groupes de travail du pôle, avec pour objectif une meilleure efficacité opérationnelle au service de l'association et de ses membres. C'est un défi pour les prochaines années que tous les animateurs des GT du Pôle « Contributions Transverses » sont prêts à relever.



Activité de l'exercice écoulé

ACTUALISATION ET ÉVOLUTION FICOPA



Animateur :
Guillaume POUVESLE
La Banque Postale

L'année 2023 est une année de transition pour les travaux FICOPA3, mais restent néanmoins très intenses malgré la mise en veille de certains d'entre eux.

Sous-Groupe Directive AML5

Ce sous-groupe est mis en veille depuis 2022, l'essentiel des travaux ayant été réalisés en 2021. Il sera réactivé en 2024 dans le cadre du suivi de la réalisation des derniers rattrapages de stocks prévus à cette date.

Sous-groupe API Eligibilité LEP

Ce sous-groupe, dont la finalité était la mise à disposition d'une API permettant de vérifier l'éligibilité du titulaire d'un LEP, a été également mis en veille. L'API est désormais opérationnelle, mais nécessite quelques améliorations impliquant la résolution sur le plan technique de problèmes structurels. Le groupe de travail finalisera ses travaux une fois ces problèmes résolus.

Sous-groupe API multi-détention

L'implémentation de cette API, qui avait déjà été repoussée à fin 2024, a de nouveau été reportée du fait du décalage du projet FICOPA3 au 1^{er} mai 2025. Un cahier des charges spécifique doit également être produit par la DGFiP. Des points d'ordre juridique doivent encore être traités en liaison avec la Direction Générale du Trésor avant le redémarrage de ses travaux techniques.

Sous-groupe FICOPA3

Malgré le décalage de 6 mois du calendrier de la bascule FICOPA3 (report au 1^{er} mai 2025), les travaux se sont poursuivis et intensifiés en 2023. La bascule vers PASSTRANS (outil de transfert de fichiers avec la DGFiP) est désormais en cours pour plusieurs établissements.

AMAF



Animateur :
Patrick BIELSA jusqu'en mars 2023 puis :



Anne BALLERINI
CFONB

La rencontre annuelle à Monaco qui était prévue en décembre 2023 a été reportée à 2024.

CESOP



Animatrice :
Lucia DE MATOS LOPES
Confédération Nationale du Crédit Mutuel



Animateur suppléant :
Jeremy Neil ALLAM
Confédération Nationale du Crédit Mutuel

Ce nouveau groupe adhoc créé en 2023 a pour mission, dans le cadre d'une nouvelle obligation de déclaration pour les PSP à des fins de lutte contre la fraude à la TVA, d'organiser pour la profession bancaire en France, les travaux opérationnels liés à l'entrée en vigueur de deux textes européens au 1^{er} janvier 2024 : la directive (UE) 2020/284 qui décrit les règles applicables aux PSP pour collecter les informations nécessaires, et le règlement (UE) 2020/283 qui concerne la création d'une plateforme européenne hébergeant ces données, à savoir la plateforme CESOP (Central Electronic System Of Payment).

Les travaux de ce groupe de travail sont prévus sur une période très courte, les données de la première collecte (au titre du T1 2024) devant être fournies à la DGFiP en avril 2024. Les travaux intenses ont permis la publication d'une communication CFONB le 30 octobre 2023. Cette communication CFONB fait un état des lieux exhaustif de la documentation de référence publiée et des outils existants et à venir.



Activité de l'exercice écoulé

IEOM



Animateur :
Patrick BIELSA jusqu'en mars
2023 puis :



Anne BALLERINI
CFONB

La réunion s'est tenue au cours du dernier trimestre de l'année 2023 à la demande de l'IEOM. L'actualité du CFONB et ses travaux ont été présentés à l'IEOM. Cette réunion a été l'occasion pour l'IEOM de faire un point sur les importants travaux en cours dans le Pacifique et notamment ceux relatifs au lancement de la plateforme COPS (Compensation des Opérations du Pacifique Sud) visant à moderniser la gestion des virements et prélèvements au format ISO20022 dans les COM du Pacifique.

INSTRUMENTS FINANCIERS



Animateur :
Sébastien COURTELLEMONT
BNP Paribas



Animatrice suppléante :
Sabine NUNGUET
BPCE

Les travaux sur la Blockchain interbancaire pour la gestion des titres non cotés (REGISTRACCESS) se sont poursuivis en 2023. Les 3 guides opératoires (pour les émetteurs, les teneurs de comptes administrés et les émetteurs spécifiques de PEA et PEA PME) ont été publiés au printemps. Les discussions initiées en 2022 avec l'AMF pour la suppression du « pur PEA » ont conduit à la décision de lancer une étude spécifique sur ce thème.

MIROIR EPC REQUEST TO PAY



Animateur :
Alain BENEDETTI
BNP Paribas



Animateur suppléant :
Harris MONTEIRO DA SILVA
Groupe Crédit Agricole

L'année 2023 a été une année de travaux restreints pour le miroir EPC Request to Pay dans la mesure où il n'y avait pas de consultation EPC cette année (les change request sont mis en œuvre sur une période de deux ans). Une réunion d'information sur l'avancement des travaux EPC sur la version 3.1 du Rulebook s'est néanmoins tenue.

MOBILITÉ BANCAIRE



Animateur :
Eric VERONNEAU
Groupe BPCE

Comme en 2022, aucun besoin de mise à jour de la documentation existante ou d'étude spécifique n'a été remonté en 2023. Dans ces conditions, le groupe de travail ne s'est pas réuni en 2023.



Activité de l'exercice écoulé

PÉDAGOGIE ET COMMUNICATION



Animateur :
Patrick BIELSA jusqu'en mars
2023 puis :



Anne BALLERINI
CFONB

En raison d'une problématique de ressource, aucune revue des fiches pédagogiques n'a été effectuée en 2023.

QUESTIONS RELATIVES AUX EPEME



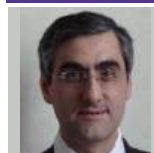
Animateur :
Patrick BIELSA jusqu'en mars
2023 puis :



Anne BALLERINI
CFONB

Le groupe de travail ne s'est pas réuni en 2023.

RÈGLES DE TRANSPPOSITION EN ADRESSE STRUCTURÉE ISO 2002



Animateur :
Rocco ZIRPOLI
Caisse des Dépôts et Consignations

En 2023, ce groupe de travail a finalisé les travaux qui étaient prévus dans sa fiche de mission. En effet, en août 2023, le groupe de travail ISO Maintenance WG ISO 2002 Postal Address a publié les nouvelles évolutions de l'adresse structurée approuvées par les membres et représentants des communautés participantes. La demande française sur le Building Name a été acceptée ainsi que d'autres demandes d'évolutions auxquelles la communauté française n'était pas nécessairement favorable.

PRODUITS D'ÉPARGNE



Animatrice :
Carole GHILARDI
Caisse des Dépôts et Consignations

Le groupe de travail n'a pas tenu de réunion en 2023. Les travaux sur la dématérialisation des mandats et attestations de clôture des livrets A et Bleu restent d'actualité, mais sont soumis au démarrage du GT « Dématérialisation des Processus Bancaires » du pôle B.

Chantiers et perspectives 2024

ACTUALISATION ET ÉVOLUTION FICOBA

- Le sous-groupe "Directive AML5 – Evolutions FICOBA", en veille depuis fin 2022, suivra les derniers rattrapages de stocks qui seront effectués par les établissements en 2024
- Le sous-groupe "API Eligibilité LEP" restera en veille dans l'attente de la résolution des points en suspens par la DGFIP
- Le sous-groupe "API multi-détention" intensifiera en 2024 ses travaux relancés en 2023 avec la DGFIP. Les travaux sur le cahier des charges de l'API, ainsi que sur les tests et recettes seront finalisés. De même, les travaux avec la DGFIP et la DGT sur la finalisation de l'arrêté et du décret seront poursuivis
- Enfin, le sous-groupe "FICOBA3" aura en 2024 d'importants travaux opérationnels à mener en vue du démarrage du 1^{er} mai 2025 : organisation des tests et recettes pour tous les établissements (en plus du pilote), travaux sur la procédure de re dépôt du stock de comptes.

Chantiers et perspectives 2024

AMAF

La rencontre du CFONB à Monaco sera organisée en 2024.

CESOP

Du fait des dates imposées par la législation, le groupe de travail finalisera l'essentiel de ses travaux pour la fin du premier trimestre 2024. Néanmoins, ses travaux se poursuivront au-delà de cette date. Il organisera notamment un atelier avec la DGFIP et la profession sur le premier retour d'expérience suite au premier déclaratif. Si nécessaire, en fonction des retours d'expérience et des éventuelles précisions de la DGFIP, le guide à l'usage de la profession bancaire pourra être actualisé et enrichi.

IÉOM

Le groupe de travail se réunira au cours du dernier trimestre 2024 à la demande de l'IÉOM.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le GT Instruments financiers poursuivra en 2024 ses travaux sur le projet de suppression du pur PEA et sur la documentation relative aux titres nominatifs. Une étude spécifique sur le passage de la norme ISO 15022 à la norme ISO 20022 (pour les Opérations Sur Titres notamment) sera également démarrée en 2024.

MIROIR EPC REQUEST TO PAY

Comme prévu dans ses missions, le groupe de travail continuera à suivre les travaux de l'EPC SRTP Task Force et des Multi Stakeholders Groups (MSG) associés. Il instruira des "change requests" que la Place jugera nécessaires et élaborera en lien avec la FBF la position des banques françaises aux différentes consultations sur le schéma SRTP.

MOBILITE BANCAIRE

Même si les travaux du groupe de travail ont été mis en veille, une réactivation est toujours possible en cas de demande d'évolution ou de changement de la FAQ. Des travaux sur l'intégration des paiements instantanés dans la procédure et dans les messages de mobilité bancaire sont envisageables en 2024.

PEDAGOGIE ET COMMUNICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du CFONB, ce groupe de travail sera clôturé. La procédure de mise à jour des fiches sera revue.

PRODUITS D'EPARGNE

Comme les années précédentes, le groupe de travail assurera en 2024 la veille réglementaire et répondra aux demandes éventuelles d'études et de travaux de la Place. Il prendra en charge l'actualisation ou la rédaction des communications adressées aux adhérents du CFONB relevant de son périmètre d'activités.

Il suivra les travaux sur la dématérialisation des mandats et attestation de clôture des livrets A et Bleu en collaboration avec le groupe de travail "Dématérialisation des processus bancaires"

QUESTIONS RELATIVES AUX EPEME

Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du CFONB, ce groupe de travail sera clôturé. L'AFEPAME pourra participer directement à certains groupes du CFONB, ce qui rend inutile l'organisation d'un groupe de travail dédié.

REGLES DE TRANSPOSITION EN ADRESSE STRUCTUREE ISO 20022

Les travaux prévus dans la fiche de mission étant désormais terminés, ce groupe de travail sera clôturé en 2024. Les travaux résiduels sur les adresses structurées hybrides se tiendront désormais dans le groupe de travail sur les guides au sein du pôle A.



Pôle D
Réglementation
et conformité

Périmètre, missions et organisation du Pôle



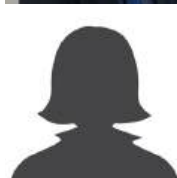
Animateur
Julien LASALLE
Banque de France
jusqu'en mai 2023 puis :



Animateur suppléant
Hafid BAOUZ
Fédération Bancaire
Française



YolainE FISCHER
Banque de France



Animatrice secrétaire
Anne-Marie FOUREL
Banque de France

Le Pôle "Réglementation et conformité" est chargé d'apporter toute expertise complémentaire pour une mise en œuvre ordonnée et cohérente des attentes de la réglementation en matière de sécurité et de statistiques des moyens de paiement, de bon fonctionnement des systèmes d'échange et d'évolution de processus et interfaces entre la Banque de France et la profession bancaire.

Activité de l'exercice écoulé

BALANCE DES PAIEMENTS



Animateur :
Roland RICART
Banque de France

En 2023, les travaux de ce groupe de travail ont été suivis dans le cadre du GT Évolution des Collectes. Le groupe de travail sera clôturé en 2024.

CENTRALISATION DES INCIDENTS DE PAIEMENT SUR EFFETS DE COMMERCE - CIPE



Animatrice :
Vanessa DOUCINET
Banque de France



Animateur suppléant :
Laurent ROUMEAUX
Banque de France

Ce groupe de travail, déjà mis en veille, ne s'est pas réuni en 2023. Il sera clôturé en 2024.

CONCERTATION SUR LES ÉCHANGES INFORMATISÉS ENTRE LA BANQUE DE FRANCE ET LES BANQUES



Animateur :
Francis CAUVÉ
Banque de France



Animatrice suppléante :
Isabelle PEIFFER
Banque de France

Le groupe de travail s'est attaché à présenter les projets de réalisation ou d'évolution des solutions de communication et de sécurisation des données entre les banques et la Banque de France.

Portail de déclaration statistique OneGate :

La mise en production des migrations itératives de collectes vers la nouvelle ergonomie : Migration technique des écrans externes (Version 7.3) ; Migration des écrans internes (Version 7.4) ; Migration technique de la saisie en ligne (Version 7.5).

Portail de gestion des échanges fiduciaires INTEROP : les mises en production :

- De la consolidation T2/T2S et de la migration des comptes de numéraires ;
- Des versions techniques (Wildfly, Version TLS 1.2, évolution de l'infrastructure technique Windows) ;
- De la notification des billets mutilés issus des remises BDF lors d'une seconde expertise pour les caisses modernisées ;
- De l'authentification forte avec remplacement des certificats logiciels d'authentification par des certificats sur support physique (U2A) et filtrage des @ip (A2A) ;
- De l'automatisation des processus Métier d'un Stock Auxiliaire de Billets (guichet et convois).

Portail FIBEN : Gestion des changements sur le portail FIBEN avec l'amélioration de l'affichage des dates liées à la cotation en cas de « segmentation », la suppression du module 38-SCORE et l'évolution du numéro de téléphone.

POBI (PORTAIL BANCAIRE INTERNET) : Mise en place de l'évolution de l'infrastructure nécessaire pour des raisons de vieillissement, d'obsolescence des composants techniques et optimisation de la plateforme pour mise en conformité vis-à-vis du Règlement Général de Sécurité de l'ANSSI.

Revue de la mise en conformité des certificats pour les connexions au PORTAIL POBI : initialisation des actions.



Activité de l'exercice écoulé

CONFORMITÉ RSC



Animateurs :
Pierre BIENVENU
Banque de France
jusqu'en septembre 2023 puis :



Clément BOURGEOIS
Banque de France



Animatrices suppléantes :
Yolaine FISCHER
Banque de France



Véronique BUGAJ
Banque de France

Le groupe de travail a contribué à finaliser le nouveau référentiel de sécurité du chèque, avec la diffusion des quatre dernières annexes du référentiel de sécurité du chèque :

- Annexe 2 : Notice de remplissage du questionnaire d'évaluation de la sécurité du chèque ;
- Annexe 3 : Schéma fonctionnel du système de paiement par chèque ;
- Annexe 4 : Procédure pour la communication à la Banque de France d'un spécimen des formules de chèques ;
- Annexe 5 : Identification et notification des incidents graves sur le chèque.

La Banque de France accompagne les établissements bancaires pour toute question portant aussi bien sur le référentiel et son questionnaire associé que sur les annexes. Dans ce cadre, la Banque de France a déjà réceptionné des spécimens de chèque et leur formulaire associé (cf. annexe 4). Les premières demandes d'accréditation à la plateforme commune SHAREBOX (cf. annexe 5) sont arrivées.

DÉMATÉRIALISATION DU DROIT AU COMPTE



Animateur :
Mark BEGUERY
Banque de France



Animatrice secrétaire :
Angélique HERODY
Banque de France

Le groupe a été constitué dans le courant de l'année 2022 et vise à définir une solution technique dans l'optique de remplacer l'envoi de courriers par la Banque de France aux établissements bancaires dans le cadre de l'exercice de la procédure de droit au compte des particuliers par un flux dématérialisé.

La solution technique retenue est la mise à disposition d'une nouvelle application via POBI, portail déjà utilisé par les banques dans le cadre de consultation des grands fichiers.

Des ateliers de travail, des réunions en bilatérale avec les membres du CFONB ainsi que des réunions avec les concentrateurs ont été organisées.

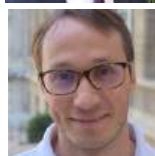


Activité de l'exercice écoulé

ÉVOLUTION DES COLLECTES PAR LA BANQUE DE FRANCE DE STATISTIQUES DE MOYENS DE PAIEMENT



Animateurs :
Pierre BIENVENU
Banque de France
jusqu'en septembre 2023 puis :



Clément BOURGEOIS
Banque de France



Animatrice suppléante :
Yolaine FISCHER
Banque de France



Animatrice secrétaire :
Isabelle MARANGHI
Banque de France

Pour 2023, la Banque de France s'était engagée à une certaine stabilité par rapport aux évolutions d'ampleur des collectes semestrielles de 2022.

Ainsi, en 2023, les réunions ont principalement consisté à apporter des précisions sur les guides de remplissage (quant au périmètre des données collectées, à la fraude sur l'ouverture de compte, au traitement des codes rejet dans l'estimation de la fraude au chèque, au traitement de quelques virements TARGET 2 sans destination géographique, au dénombrement des cartes et terminaux de paiement) et à présenter les évolutions relativement marginales pour les données 2023 de la collecte trimestrielle (périmètre des prélèvements, codes MCC...) et des collectes semestrielles (ex: ajout des schémas Diners, Discover et Aurore).

FICHIERS D'INCIDENTS DE PAIEMENT



Animatrices :
Corinne MILLOT DUMAZERT
Banque de France
jusqu'en juin 2023 puis :



France PICATTO
Banque de France



Animatrice suppléante :
Yanne WIEZNIAC

Ce groupe a continué à suivre :

- L'activité des fichiers d'incidents de paiement ;
- Les indicateurs de qualité de service du FICP ;
- L'actualité réglementaire et ses impacts sur les fichiers d'incidents de paiement (FCC, FNCI et FICP).

Un projet d'amendement permettant d'ouvrir l'accès des banques au FNCI en consultation a été rédigé par le Service gestionnaire des fichiers d'incident de paiement de la Banque de France: il est dans l'attente d'un véhicule législatif.

PRÉVENTION DE LA FRAUDE SUR LES MOYENS DE PAIEMENT SCRIPTURAUX



Animatrice :
Chantal ROUX
BNP Paribas
jusqu'en juin 2023

Durant le premier semestre 2023, le groupe a essentiellement assuré une veille sur les cas de fraude rencontrés. Il en ressort toutefois que, fréquemment, ce n'est pas tant le moyen de paiement lui-même qui est fraudé que le motif du règlement (notamment : arnaque et/ou manipulation du client). La FBF a d'ailleurs engagé une vaste campagne à propos de la protection des données.

Le groupe de travail a notamment rédigé une proposition d'avis de mise en garde en février sur les rappels concernant l'ingénierie sociale, dont la fraude au président, les fraudes aux coordonnées bancaires ainsi qu'une information visant la fraude aux coursiers et à l'identité en agence.

Chantiers et perspectives 2024

CONCERTATION SUR LES ECHANGES INFORMATISES ENTRE LA BANQUE DE FRANCE ET LES BANQUES

Le groupe présentera en amont les projets de réalisation ou d'évolution des solutions de communication et de sécurisation des données entre les banques et la Banque de France. Celles-ci devraient porter principalement sur les applications et infrastructures suivantes :

- Portail de déclarations statistiques OneGate : Mise en production de la migration relative à l'ergonomie d'écran (Version 7.6) ;
- OSCAMPS : mises à jour marginales sur les collectes trimestrielles ;
- FCC FICP FNCI : Renouvellement des clés OPEN PGP ;
- POBI : Évolution technique d'infrastructure transparente pour les utilisateurs ; Revue de la mise en conformité des certificats pour les connexions au PORTAIL POBI – Suivi et contrôle
- Dématérialisation du droit au compte : mise en production prévue.

CONFORMITE RSC

L'analyse des résultats des déclarations RSC de la profession portant sur les données 2022 est reportée au T12024. Le groupe de travail présentera également l'analyse des résultats des déclarations RSC de la Profession portant sur les données 2023.

DEMATERIALISATION DU DROIT AU COMPTE

Ce groupe de travail va poursuivre l'accompagnement des établissements bancaires dans la phase d'homologation via notamment la communication de documents techniques.

Mise en production de la solution : échanges dématérialisés entre la Banque de France et les premiers établissements de crédits.

- Lot 1 : flux sortant de la banque de France vers les établissements de crédit - courrier de désignation - au T12024
- Lot 2 : flux entrant des établissements de crédit vers la Banque de France - courrier de refus d'ouverture, courrier de clôture- au T2 2024

EVOLUTION DES COLLECTES PAR LA BANQUE DE FRANCE DE STATISTIQUES DE MOYENS DE PAIEMENT

Ce groupe de travail veillera à l'implémentation des évolutions des collectes actuelles.

Il présentera la mise en place du dispositif de non-conformité à la remise des données de collectes réglementaires dont la mise en production est fixée à avril 2024 dans toute la Zone Euro.

Par ailleurs, il mettra en place les procédures de collectes semestrielles allégées pour les plus petits établissements au S2 2024.

FICHIERS D'INCIDENTS DE PAIEMENT

Le groupe de travail continuera à suivre l'activité des fichiers d'incidents de paiement et les indicateurs de qualité de service du FICP.

Il suivra également l'actualité réglementaire et ses impacts sur les fichiers d'incidents de paiement (FCC, FNCI et FICP), notamment, à venir, la transposition de l'actualisation de la directive européenne relative au crédit à la consommation.

Par ailleurs, le groupe de travail préparera l'ouverture de la consultation du FNCI aux banquiers présentateurs de chèques.

Il poursuivra également les travaux engagés autour du traitement des usurpations d'identité au niveau des fichiers d'incidents de paiement.

Les communications 2023 du CFONB

JANVIER

20230001 du 09/01/2023

Avis de suppression d'identifiants...

20230002 du 16/01/2023

Guide d'identification des prélèvements représentés pour défaut de provision...

20230003 du 26/01/2023

Brochure - Le virement SEPA...

20230004 du 26/01/2023

Procédure de traitement des titres de sociétés en liquidation...

FÉVRIER

20230005 du 03/02/2023

Nouvel établissement ayant opté pour la procédure de l'identifiant invariant...

20230006 du 09/02/2023

Pratique de marché DRP non-issuers Neerlandais...

20230007 du 20/02/2023

Nouvelle version du guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées...

20230008 du 28/02/2023

Nouvelle version du guide d'utilisation du standard ISO20022...

20230009 du 28/02/2023

Format d'échange des CAI...

MARS

20230010 du 06/03/2023

Diffusion du nouveau référentiel de sécurité du chèque...

20230011 du 09/03/2023

Modification du formulaire de vote par correspondance...

20230012 du 10/03/2023

Avis de suppression d'identifiants...

20230013 du 13/03/2023

Avis de suppression d'identifiants...

20230014 du 22/03/2023

Procédure de référencement des ateliers de personnalisation des chèques...

20230015 du 22/03/2023

Brochure Virement SEPA instantané...

20230016 du 27/03/2023

Avis de radiation d'identifiants...

20230017 du 28/03/2023

Descriptif des messages : demande de renseignement et/ou de correction sur virement...

+ 43 %

de communications réalisées en 2023 par rapport à l'année 2022

MAI

20230023 du 03/05/2023

Pratique de Marché-Régularisation de Market claim...

20230024 du 03/05/2023

FICOBA 2 Bascule PASSTRANS...

20230025 du 03/05/2023

Addendum au guide Pain.001.001.02

20230026 du 15/05/2023

Avis de radiation d'identifiants...

20230027 du 15/05/2023

Avis de radiation d'identifiants...

AVRIL

20230018 du 07/04/2023

Chèque Bancaire – Références législatives & réglementaires...

20230019 du 11/04/2023

Avis de radiation d'identifiants...

20230020 du 19/04/2023

Virements et prélèvements en euros entre la République française zone SEPA...

20230021 du 21/04/2023

Cahier des charges applicable aux teneurs de comptes d'instruments financiers français...

20230022 du 28/04/2023

Avis de radiation d'identifiants...



20230028 du 01/06/2023

Virements et prélèvements en euros entre la République française zone SEPA...

20230029 du 05/06/2023

Nouvelle version des documents descriptifs de l'Annulation Comptable de Virement SEPA...

20230030 du 26/06/2023

Brochure - Le Prélèvement SEPA « SEPA Core Direct Debit »...

20230031 du 26/06/2023

Brochure - "Le Prélèvement SEPA Intereprises..."

20230032 du 26/06/2023

EIC - Les règles de l'Echange d'Images Chèques...



20230033 du 17/07/2023

Avis de radiation d'identifiants...



20230039 du 12/09/2023

Avis de radiation d'identifiants...



20230034 du 07/08/2023

Avis de radiation d'identifiants...

20230035 du 07/08/2023

Charte des bonnes pratiques professionnelles de la centralisation d'OPC...

20230036 du 09/08/2023

Avis de radiation d'identifiants...

20230037 du 31/08/2023

Note d'information générale concernant les modalités de mise en œuvre de la Décision 69-02...

20230038 du 31/08/2023

Cette communication est annulée et remplacée par la communication n° 20230048



20230040 du 17/10/2023

Décision 69-02 –Termes de référence – Transfert de fond interbancaire...

20230041 du 17/10/2023

Avis de radiation d'identifiants...

20230042 du 23/10/2023

Avis de radiation d'identifiants...

20230043 du 26/10/2023

Evolution de la longueur des clés RSA...

20230044 du 30/10/2023

Report de l'entrée en vigueur de la version 2023 des Schemes...

20230045 du 30/10/2023

Déclaratif CESOP...



20230046 du 15/11/2023

Décision 69-02 – Cahier des charges pour le transfert de fonds...

20230047 du 20/11/2023

Virements et prélèvements en euros entre la République française zone SEPA...

20230048 du 24/11/2023

Calendrier pour l'année 2024 des jours de fermeture des systèmes de paiement...

20230049 du 27/11/2023

Pratique de Marché OST...



20230050 du

20/12/2023

Pratique de Marché...



Retrouvez plus en détail toutes nos communications sur notre extranet : www.cfonb.org

Notre filiale EBICS SC



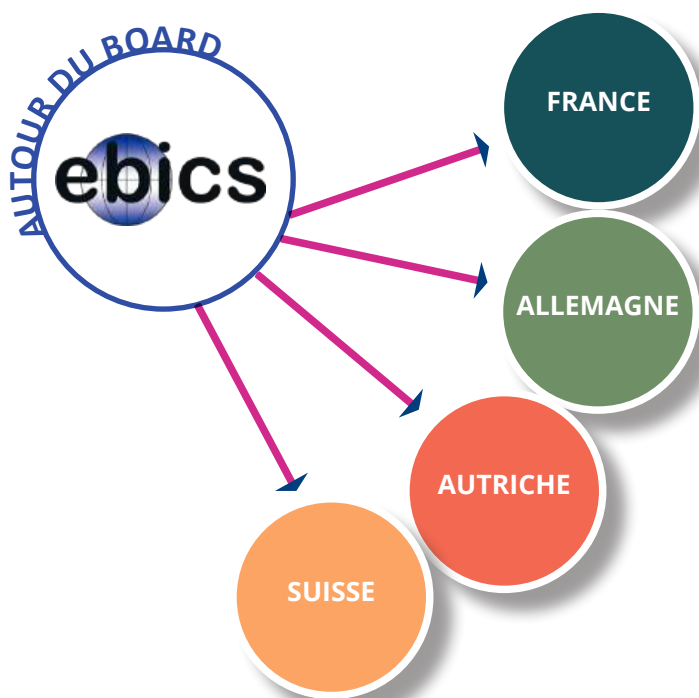
Historique

Depuis la disparition du réseau X25 en 2011 et de facto du protocole ETEBAC, le protocole de communication EBICS s'est imposé pour les banques comme une solution incontournable dans le cadre de leurs relations télématiques avec leurs clients entreprises.

Pour mémoire, la société EBICS SC créée en juin 2010 a pour objet de maintenir et faire évoluer le protocole de communication selon les besoins du marché et de promouvoir en Europe l'adoption de ce standard ouvert et sans licence payante.

La société EBICS (de droit belge) a été créée le 22 juin 2010, le capital étant réparti à 50% pour la communauté Allemande et 50% pour la communauté Française, participation portée par le CFONB. Par augmentation du capital, la communauté Suisse a rejoint la société en 2015 en acquérant 7% de l'entreprise. La nouvelle réglementation des sociétés en Belgique simplifiant les textes et facilitant l'élargissement du nombre d'actionnaires nous a permis en 2020 d'intégrer très facilement la communauté Autrichienne parmi les actionnaires de notre société EBICS SC (anciennement EBICS SCRL).

Le Board est désormais composé de quatre nationalités : Française, Allemande, Autrichienne et Suisse.



Working Group **ebics**

Les travaux du Working Group en 2023 ont été menés selon les 3 volets suivants :

1. Analyse et intégration de 'Change Requests' en provenance des différentes communautés

2. Travaux sur la sécurité menés avec le GT Sécurité du CFONB :

- Analyse du document « Security Concept » pour éventuelles remarques
- Courbes elliptiques
- Longueur des clés
- Intégration d'une famille de certificats (signature à distance)

3. Spécifications de la version 4.0 en cours avec la création de 6 sous-groupes d'expertise :

- Electronic Signatures
- Security algorithms
- Digitalization and Automation
- Improvements for communication
- Performance and technical aspects
- XML-schema

Les 13 et 14 septembre 2023, les six sous-groupes se sont réunis à Paris, pour avancer sur les différents chantiers de la V4.

WG EBICS à Paris les 13 et 14 septembre 2023



Les rencontres du CFONB

Mercredi 25 janvier 2023

Rencontre "Dématisation des échanges"

Le contexte de cette rencontre concernait la dématérialisation des échanges, portée par la montée en puissance permanente des technologies internet, qui touche le monde bancaire et financier, à l'instar des autres secteurs économiques.

Les objectifs de cette rencontre étaient de :

- Faire le point sur les tendances impulsées par l'administration,
- Faire un retour d'expérience sur les travaux déjà réalisés par les équipes du CFONB,
- Connaître et faire connaître les différents projets de dématérialisation tant des ministères que des organismes sociaux,
- Echanger avec les différents experts afin d'enrichir la connaissance des participants.



NOS INTERVENANTS

- Yves LE QUERREC - La Banque Postale
- Eric BELFAYOL - MICAF
- Stéphane DELTOMME - BNP Paribas
- Christophe VEUILLE - DGGN
- Jean-François BEILVERT - Crédit Agricole - LCL
- Bruno LE NOZER - CNCJ
- Adeline BRISSAUD - DGFiP
- Laurent HENRY - BPCE
- Mireille MERCIER - OCBF
- Julien LASALLE - Banque de France
- Olivier BARET - CNCJ
- Virginie BASINC CAUVER - Société Générale
- Alain BENEDETTI - BNP Paribas
- Marie-Anne LIVI - Présidente du CFONB
- Pierre EPAILLARD - CFONB



Retrouvez plus en détail tous nos événements sur notre extranet : www.cfonb.org

LES RENCONTRES DU CFONB
DÉMATÉRIALISATION DES ÉCHANGES,
UN ENJEU GAGNANT-GAGNANT

25 janvier 2023
de 09h00 à 12h00
Auditorium de la
Fédération Bancaire Française -
18 rue La Fayette - 75009 Paris

Inscrivez-vous dès
aujourd'hui sur :
rencontres@cfonb.fr

**DÉMATÉRIALISATION
DES ÉCHANGES,
UN ENJEU GAGNANT-GAGNANT**

Chers adhérents,
Les Rencontres du CFONB constituent un temps fort pour notre association. C'est un moment privilégié pour faire le point sur les sujets d'actualité, et vous proposer également un échange différent des temps pour notre mouvement.

Le contenu de cette rencontre concerne la dématérialisation des échanges, portée par la montée en puissance permanente des technologies internet, qui touche le monde bancaire et financier, à l'instar des autres secteurs économiques.

Si cette évolution peut être source d'efficacité et de qualité avec de nouveaux services tant pour les clients que pour les banques, elle requiert, pour autant, pour le moins, une maîtrise technique et organisationnelle.

L'objectif de cette rencontre est de donner les clés de compréhension tant en ce qui concerne les décisions que des experts.

Les objectifs de cette rencontre sont :

- Connaître les tendances impulsées par l'Administration,
- Faire un retour d'expérience sur les travaux déjà réalisés par les équipes du CFONB,
- Connaître et faire connaître les différents projets de dématérialisation tant des ministères que des organismes sociaux,
- Echanger avec les différents experts afin d'enrichir la connaissance des participants.

Cette rencontre s'adresse à tous les responsables de Back Office et leur MDA / MBE, DGGN, Coordinateur / Juriste.

Venez nombreux, nous vous attendons,
Cherement,
Marie-Anne LIVI
Présidente du CFONB

**PROGRAMME DE LA RENCONTRE
DU CFONB DU 25 JANVIER 2023**

0830 - Accueil café

0900 - Introduction - La digitalisation des échanges : un enjeu gagnant-gagnant

- Yves LE QUERREC, Vice-président, CFONB
- Eric BELFORT, Chef de la MEGAF Mission Interministérielle de Coordination Anti-Fraude

0930 - Les travaux du CFONB

- Yves LE QUERREC, Vice-président, CFONB, animateur GT Dématisation, CFONB
- Stéphane DELTOMME, Coordinateur BAQ, BNP Paribas

Table ronde - « Bilan sur les premières réductions à l'indemnité Vie et Quotient, Vie prévoyance, CFONB »

- Christophe VEUILLE, Colonel de Gendarmerie, Chef de Mission, DGGN, STGJ*
- Jean-François BEILVERT, Responsable Relations Financières, Crédit Agricole, LCL
- Bruno LE NOZER, CS, OCBF, Chambre Nationale des Commissaires de Justice
- Adeline BRISSAUD, MSA, CA, LCL, DGFiP
- Laurent HENRY, Responsable Filiale et membre de vie - BPCE
- Mireille MERCIER, Directeur Pôle Projets de Vie, OCBF

Table ronde - « Les perspectives à venir »
Modérateur: Pierre CASTEL, Secrétaire Général, CFONB

- Julien LASALLE, Chef du Service de surveillance des Moyens de Paiement Structurés, Banque de France
- Olivier BARET, Secrétaire de Bureau National en charge du Numérique, CNCJ
- Eric BELFORT, Chef de la MEGAF Mission Interministérielle de Coordination Anti-Fraude
- Stéphane BASTIN CASSE, Responsable Signe Média auprès des Entrepreneurs, chercheurs et reporters, Directeur Service Clients, Société Générale
- Yves LE QUERREC, Vice-président, CFONB, animateur GT Dématisation des processus, CFONB

1130 - La Banque et les API

- Alain BENEDETTI, Co-animateur Pôle Standard et Evolution Numérique, CFONB, BNP Paribas

1130 - Questions-réponses

1150 - Clôture

- Marie-Anne LIVI, Présidente du CFONB

1200-1230D Collation café

Rencontre "Dématérialisation des échanges"

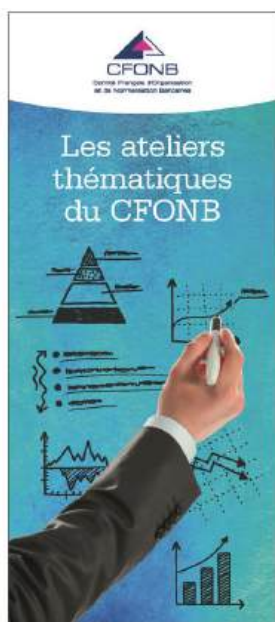


Les ateliers thématiques

Jeudi 05 octobre 2023
Atelier "Migration ISO 20022"

La norme ISO 20022 est un standard incontournable dans le secteur financier. Depuis l'avènement de SEPA en 2014, ISO 20022 devient obligatoire pour les flux de paiements dans la zone EURO et même au-delà.

Cet atelier s'est déroulé en 3 parties. Après un rappel des obligations réglementaires, les évolutions notamment sur les adresses structurées et sur Finplus ont été présentées. Une table ronde avec pour thème "comment se préparer à la migration" a réuni différents acteurs concernés par cette migration.



NOS INTERVENANTS

- Pierre EPAILLARD - CFONB
- Raphaël MAREK - SWIFT
- Hervé POSTIC - UTSTI
- Frédéric LALLEMAND - Crédit Agricole
- Michael DJEREKIAN - Dassault Systèmes
- Guillaume METMAN - Kyriba
- Anne BALLERINI - CFONB



Les Ateliers thématiques du CFONB N° 12

Migration ISO 20022
Jeudi 05 octobre 2023
AUDITORIUM DE LA FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

en partenariat avec
CFONB **FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE**

INTRODUCTION

La norme ISO 20022 est un standard incontournable dans le secteur financier. Depuis l'avènement de SEPA en 2014, ISO 20022 devient obligatoire pour les flux de paiements dans la zone EURO et même au-delà.

L'Euroystème a souhaité réorganiser de manière modulaire et claire ses activités dans les infrastructures de marché, en distinguant les services qui prennent au nombre, regroupés sous le nom de « TARGET services » avec en outre l'utilisation du format ISO 20022. La norme ISO 20022 présente de nombreux avantages dont celui de permettre la transmission d'informations plus riches et mieux structurées pour les infrastructures de marchés de paiement et autres.

Cet atelier se déroulera en 3 parties. Après un rappel des obligations réglementaires, seront présentées les évolutions notamment sur les adresses structurées et sur Finplus. Une table ronde avec pour thème « comment se préparer à la migration » réunira différents acteurs concernés par cette migration.

Nous vous invitons à venir assister à ce second « Atelier thématique du CFONB » consacré exclusivement à la migration ISO 20022 au cours duquel s'exprimeront les meilleurs experts.

Bien cordialement.

Maria-Anne L'HO
Présidente du CFONB

PROGRAMME

9h30 - 9h45 Accueil café

9h45 Lancement de l'atelier par Pierre Epailard, responsable du Bureau de Normalisation CFONB

9h30 - 10h00 Introduction avec Rappel des obligations réglementaires et des évolutions par Hervé Postic, président de UTSTI

10h00 - 10h30 Point de situation sur les évolutions (adresses structurées, Finplus) avec :

- Frédéric Lallemand, Chef de produit cash-management, Crédit Agricole, animateur du groupe de travail guidés ISO 20022 du CFONB, co-animateur du groupe de travail ad-hoc GUF (Groupement des Utilisateurs de SWIFT en France)
- Michael Djerekian, Business Process Expert Treasury chez Dassault Systèmes
- Guillaume Metman, Manager chez Kyriba
- Sébastien De Gaquelet, Senior Relationship Manager SWIFT
- Raphaël Marek, responsable SWIFT France

10h30 - 11h00 Table ronde « Comment se préparer à la migration » animée par Frédéric Lallemand, en présence des intervenants précédents.

11h00 - 11h30 Questions/réponses et conclusion

Inscrivez-vous dès aujourd'hui sur reunion@cfonb.fr - une confirmation vous sera adressée.

Atelier "Migration ISO 20022"



Autres contributions



En 2010, le CFONB a constitué un groupe de travail externe avec l'AFEPAME. Initialement pour traiter la question précise de "l'Exécution des ordres de paiement des clients des Établissements de Paiement dans les systèmes de paiement notifiés" dans le contexte de la constitution des premiers dossiers de demande d'agrément d'établissements de paiement, les échanges ont porté ensuite sur l'ensemble des thématiques pouvant concerner les établissements de paiement et les établissements de monnaie électronique.

En 2022, de nombreuses thématiques ont été ainsi au cœur des échanges, notamment les sujets réglementaires, les travaux d'évolution des statistiques de paiement et les statistiques fraude, la transformation numérique autour du déploiement des API et la présentation des travaux du CFONB concernant la migration vers ISO 20022.

En 2023, une réflexion a été menée pour pouvoir proposer à l'AFEPAME de participer à certains groupes de travail du CFONB traitant de sujets impactant l'activité des établissements de paiement et de monnaie électronique. Le groupe de travail dédié aux questions relatives aux établissements de paiement et de monnaie électronique disparaîtra en 2024.

Les modalités d'échanges entre nos deux associations évolueront ainsi en 2024 pour permettre une collaboration plus riche et toujours efficiente.



L'Association Monégasque des Activités Financières (AMAF) est un membre Partenaire du CFONB : notre collaboration a démarré en 2012.

Le groupe de travail sur les moyens de paiement de l'AMAF propose au CFONB de participer à ses travaux lors de réunions biannuelles organisées à Monaco.

L'organisation conjointe des "Rencontres du CFONB à Monaco" est l'occasion de faire un tour d'horizon complet des sujets d'actualité, le CFONB apportant les éléments de réponses aux questions posées et proposant des présentations ciblées. L'ensemble des travaux du CFONB est également présenté.

Le dernier rendez-vous des "Rencontres du CFONB à Monaco" a été organisé en 2022. L'évènement a permis d'aborder trois thèmes majeurs : la fraude, la mise en place d'ISO 20022 et l'économie numérique (certification et signature électronique). L'ensemble de la communauté bancaire monégasque y a participé.

Pour des raisons d'ordre logistique, la rencontre annuelle à Monaco prévue en décembre 2023 a été reportée au second trimestre 2024. Nous avons ainsi à cœur d'organiser des rencontres du CFONB à Monaco en 2024 qui sont toujours un lieu d'échanges particulièrement nombreux et variés : ces échanges permettent aux adhérents de l'AMAF de disposer de tout élément ou information nécessaire à la mise en œuvre de textes réglementaires.



L'Institut d'Émission d'outre-mer (IÉOM) est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique. Le Franc Pacifique, et non pas l'Euro, a cours légal dans ces territoires. L'institut dispose de trois agences implantées en Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna et en Polynésie Française et d'un siège à Paris (qui est commun avec celui de l'IEDOM). L'IÉOM a notamment pour mission d'assurer la sécurité des moyens de paiement utilisés dans ce vaste territoire, en liaison avec la Banque de France.

L'IÉOM est devenu un participant externe du CFONB en 2013. Le groupe de travail dédié dénommé "IÉOM" existe ainsi depuis plus de dix ans.

Ce groupe de travail spécifique aborde les questions relatives aux territoires du Pacifique, et en particulier les impacts des évolutions des moyens de paiement métropolitains dans cette zone qui ne fait pas partie de l'Union européenne. Il traite notamment de la maintenance de la solution "SEPA COM PACIFIQUE" qui permet d'envoyer et de recevoir des virements et des prélèvements au format SEPA à destination ou en provenance de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie française. Les échanges des experts portent également sur l'ensemble des autres sujets techniques relatifs aux moyens de paiement en fonction de l'actualité de ceux-ci.

En 2023, le groupe de travail a permis des échanges fructueux autour de l'actualité des paiements SEPA, la migration ISO 20022, la mise en œuvre dans les collectivités d'outre-mer de la Décision 69-02 (décret visant à permettre aux personnes physiques et certaines personnes morales de réaliser des virements depuis un compte de dépôt (paiement/à vue) vers leur compte d'épargne (et inversement) ouverts dans des établissements bancaires différents) et le report de la release EPC 2023 à mars 2024, release qui impacte l'IÉOM et les banques implantées dans les collectivités d'outre-mer du Pacifique.



L'Office des Postes et Télécommunications (OPT) de Nouvelle-Calédonie est membre partenaire du CFONB depuis le 1^{er} juillet 2015.

Un établissement "OPT" opère dans le cadre d'un statut spécifique, sans lien capitalistique ni avec la Poste ni avec la Banque Postale. L'organisation et les règles de fonctionnement d'un "OPT" sont fixées par arrêté. Ce dernier assure l'exploitation des domaines du courrier, des services financiers, des télécommunications et des technologies de l'information. Ses orientations stratégiques, économiques, financières, commerciales et sociales sont définies par un Conseil d'administration sur proposition du Directeur Général.

Être adhérent au CFONB permet aux collaborateurs de cette entité de disposer de la documentation, des préconisations et des recommandations de la profession au travers des publications et des communications du CFONB publiées sur son site extranet dédié aux adhérents.

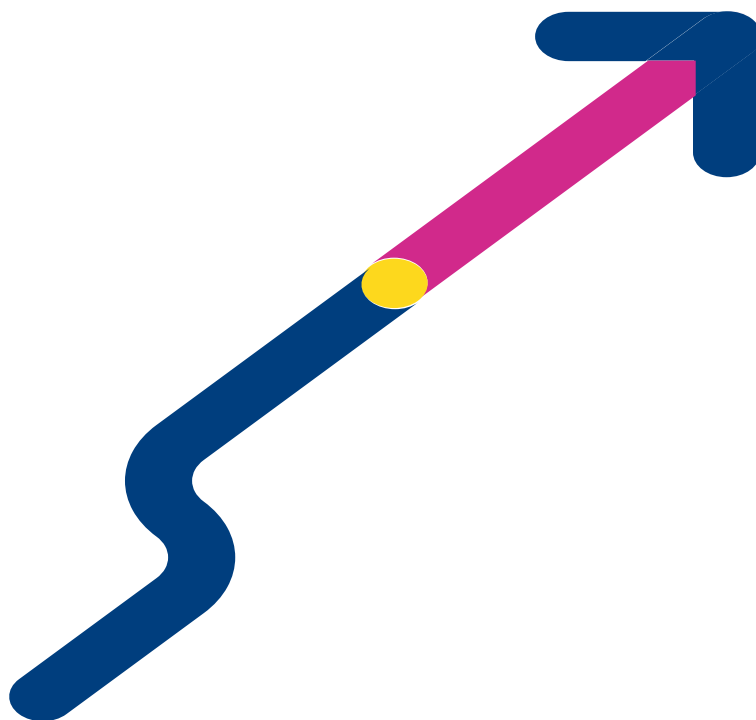
Autour de la communication

Renouvellement du logo "CFONB"

Tout comme la marque française CFONB enregistrée sous le n° 12/3.936.818 a été renouvelée en 2022 pour 10 ans auprès du cabinet Degret et de l'Institut national de propriété intellectuelle, la marque figurative soit le logo du CFONB enregistrée sous le n° 03/3.237.201 en classes 16, 35, 36 et 38 a été renouvelée pour une période de 10 ans le 18 juillet 2023.



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires



Le livret "L'organisation du CFONB autour de la vie des Pôles"

Le livret "L'organisation du CFONB autour de la vie des Pôles" a été réalisé en septembre 2023. Il est destiné à nos animatrices et animateurs et disponible sur notre extranet.



Les 10 règles d'or de l'Animateur

- 1. L'animateur veille à ce que les travaux du GT s'inscrivent dans le périmètre de la lettre de mission approuvée par les Instants du CFONB**
 - La lettre de mission est validée par le Comité de Direction ainsi que toute modification la concernant.
- 2. La représentativité des établissements dans un GT doit être optimale.**
 - La représentativité des établissements doit être la plus importante possible pour forger un consensus crédible
 - Il faut bien spécifier ceux qui ne sont pas présents ou représentés
- 3. Tous les participants doivent être en mesure de préparer la réunion.**
 - d'être l'importance de mettre à disposition à l'avance, l'ordre du jour, le compte rendu de la réunion précédente ainsi que la feuille de présence
- 4. Chacun respecte les règles de fonctionnement du CFONB**
 - Les travaux ne peuvent avoir pour objet ou effet :
 - d'être perçus comme une entente contraire à la libre concurrence
 - d'imposer une solution commerciale
- 5. L'animateur est neutre et recherche autant que possible le consensus**



CODE DE CONDUITE





Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

18, rue La Fayette – 75440 PARIS CEDEX 09

 cfonb@cfonb.fr • www.cfonb.org



Directrice de Publication : Marie-Anne Livi • Graphisme : Anne Ballerini – Sylvie Auré/ModulAssist
Document imprimé en mai 2024 • Couverture : Café Noir • Impression : La Dinamo
Photos : Patrick Bielsa - Anne Ballerini – Pierre Epailard - @grinfen #26688082 - @Pierite #17155823
ISSN n° 2550-8911



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires